

Agence française du programme européen « jeunesse en action » (AFPEJA)

INJEPR-2011/12

Le volontariat européen dans le parcours d'insertion des jeunes

Expérience de mobilité au cœur d'un projet

Rapport d'étude

Remis en décembre 2011

Elaine Bardot

Commanditaire : AFPEJA

Auteur

Elaine Bardot est anthropologue, université Lumière Lyon 2.

Résumé

Cette étude vise à rendre compte de la place qu'entretient le SVE dans le parcours d'insertion des jeunes et de la manière dont ces jeunes utilisent cette expérience pour obtenir un engagement professionnel et personnel plus durable. Basée pour l'essentiel sur vingt-quatre entretiens de récits de vie avec d'anciens volontaires (neuf hommes et quinze femmes, âgés de 20 à 32 ans), elle met en lumière la façon dont les jeunes s'approprient le dispositif et ce qu'il se crée durant cette expérience.

Contexte

Ce rapport fait suite à une demande de l'Agence française du programme européen « jeunesse en action » qui était d'analyser l'expérience du service volontaire européen (SVE) dans le parcours d'insertion des jeunes. Il s'agit donc d'une contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat pour les jeunes, une attention particulière a été demandée sur l'apport des mobilités internationales pour les jeunes.

Méthodologie

Ce rapport se base sur la réalisation d'entretiens effectués avec des coordinateurs et des jeunes volontaires de toute la France au cours du premier semestre 2011.

Mots-clés

SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN, MOBILITÉ INTERNATIONALE, INSERTION PROFESSIONNELLE, DISPOSITIF, PROJET DE JEUNE, ENGAGEMENT, AUTONOMIE.

Pour citer ce rapport : Elaine Bardot, *Le volontariat européen dans le parcours d'insertion des jeunes. Expérience de mobilité au cœur d'un projet*, rapport d'étude AFPEJA, INJEP, Paris, 2012.

Sommaire

Introduction	5
<i>Qu'entend-on par volontariat ?</i>	<i>5</i>
<i>L'insertion des jeunes.....</i>	<i>6</i>
I. Vers une Europe sociale	8
1. Du bénévolat au volontariat	10
II. Méthodologie.....	13
<i>L'observation</i>	<i>13</i>
<i>Les entretiens.....</i>	<i>14</i>
III. Le dispositif du SVE.....	15
1. Participer à un SVE.....	15
<i>Le fonctionnement du SVE</i>	<i>16</i>
<i>Le Youthpass</i>	<i>17</i>
<i>Un dispositif traversé par la notion de projet.....</i>	<i>18</i>
2. L'encadrement du SVE	19
<i>Les organisations pour la mobilité.....</i>	<i>19</i>
<i>Les organisations d'insertion et de jeunesse.....</i>	<i>21</i>
<i>Les organisations de volontariat.....</i>	<i>23</i>
<i>Les formations</i>	<i>25</i>
IV. Les modes d'engagement dans le SVE.....	28
<i>L'expérience de SVE</i>	<i>28</i>
<i>Le rapport au travail</i>	<i>28</i>
<i>Le rapport à la mobilité européenne et internationale.....</i>	<i>29</i>
<i>Le rapport à l'engagement.....</i>	<i>30</i>
<i>Devenir adulte</i>	<i>31</i>
<i>Les profils de volontaires.....</i>	<i>31</i>
V. Le retour de SVE.....	50
<i>Une stabilisation.....</i>	<i>50</i>
<i>Rechercher un emploi.....</i>	<i>51</i>

VI. L'engagement après un SVE	54
3. Le rôle de l'information	54
<i>La relation aux tuteurs</i>	54
<i>Une connaissance du PEJA</i>	55
<i>L'importance des accompagnateurs dans la mobilisation des informations pour les JAMO</i>	56
4. Le SVE comme capital social	56
<i>Associer le capital social du SVE à son capital culturel</i>	57
<i>Développer un réseau professionnel</i>	57
5. Les associations d'anciens volontaires.....	58
<i>Un engagement pour le volontariat</i>	59
<i>Un engagement ponctuel</i>	60
6. Un engagement quotidien.....	61
7. L'expérience associative	62
<i>La rencontre interculturelle</i>	62
8. Représentations graphiques	63
Conclusion	68
Bibliographie	70

INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche commanditée par l'Agence française du programme européen « jeunesse en action » (AFPEJA), dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat en 2011. Elle vise à rendre compte de l'« utilité sociale » du volontariat et de son impact dans le parcours d'insertion des jeunes. Claudine Offredi note que l'utilité sociale n'est pas « la démonstration du bien-fondé d'une activité et ne se satisfait pas de la seule comptabilisation des activités en termes d'efficacité, de cohérence ; la preuve doit être faite que les actions conduites rendent compte d'une plus-value » (2010, p. 33). Enrichie des travaux d'Amartya Sen, l'« utilité » n'est pas seulement l'amélioration du bien-être individuel mais aussi d'« une capacité d'action des individus ». Il s'agit alors de comprendre la place qu'entretient le service volontaire européen dans l'insertion des jeunes en France, du point de vue de ces mêmes jeunes en termes de plus-value dans leur parcours.

Qu'entend-on par volontariat ?

Participer à des projets de volontariat est de plus en plus courant aujourd'hui, que ces volontariats se traduisent sous la forme d'une aide humanitaire dans les pays du Sud ou sous la forme d'une participation au service civique¹ créé en 2010. Le service volontaire européen, créé en 1996 à l'initiative de la Commission européenne, prend part à la construction d'une Europe sociale et fait suite à sa construction économique et politique. La mobilité est appréhendée par la Commission comme un instrument de la construction européenne (Ballatore, 2010, p. 27). Le volontariat européen offre la possibilité de participer à la vie locale d'un pays européen en intégrant un projet d'intérêt général, de développer des compétences et d'apprendre une langue nouvelle. Ce dispositif s'inscrit dans le processus de développement d'une citoyenneté européenne.

Le terme de « volontariat » est étroitement lié à celui de « bénévolat ». L'usage courant semble accentuer la détermination de la démarche dans le cas du volontaire et sa liberté dans le cas du bénévole (Condamines, 1989). Le bénévole qui offre de son temps ne change pas de statut contrairement au volontaire soumis, de surcroît, à une exigence d'exclusivité puisqu'il se consacre uniquement au volontariat (Yala, 2005). Le volontaire ne vend cependant pas son travail et ne perçoit

¹ L'Agence du service civique a été créée le 1^{er} mars 2010 à l'initiative du ministère de la jeunesse. Dirigée par Martin Hirsch, cette agence offre à des jeunes âgés de 18 à 25 ans une possibilité de s'investir dans une organisation à but non lucratif. En retour, ils bénéficient de formations relatives au domaine d'action choisi ainsi qu'une indemnité mensuelle de 540 euros. L'Agence du service civique a pour ambition de faire participer 75 000 jeunes à ce dispositif annuellement d'ici 2014.

donc pas de salaire mais des indemnités qui sont une compensation financière destinée à subvenir à ses besoins. Le montant de ces indemnités ne dépend ni de la fonction qu'il exerce ni de l'activité qu'il pratique. Il n'existe aucun lien de subordination entre la structure d'accueil et le volontaire qui est directement lié par son engagement personnel et qui adhère à la démarche collective qu'il représente (Yala, 2005). Le volontariat est indissociablement lié à la question de l'engagement. « L'engagement peut être entendu au sens de "conduite" ou "d'acte de décision". Il désigne un mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué activement dans le cours du monde, s'éprouve responsable de ce qui arrive, ouvre un avenir à l'action, ou qu'il désigne un acte par lequel l'individu se lie lui-même dans son être futur à propos soit de certaines démarches à accomplir, soit d'une forme d'activité, soit même de sa propre vie.² » L'engagement permet d'anticiper l'action et contribue au bien-être commun dans un contexte où l'insertion professionnelle des jeunes est un enjeu politique.

L'insertion des jeunes

Le développement du volontariat se fait dans un contexte de chômage où les jeunes font face à l'incertitude de l'avenir. Interroger le volontariat ne va pas sans interroger son impact sur « l'employabilité » des jeunes. Les conditions structurelles du marché de l'emploi aujourd'hui conduisent à penser l'emploi non plus comme un état mais comme un parcours. Nous assistons à un allongement de la jeunesse caractérisé par une extension de la phase d'exploration des possibles sur le plan professionnel comme sur le plan matrimonial au-delà des seuils du départ de l'école et de la famille qui en marquait l'existence autrefois (Galland, 2004, p. 84). La dérégulation de l'ordre du travail pousse l'individu sur le devant de la scène et le conduit à se prendre en main lui-même (Castel, 2009, p. 140). L'insertion dans l'emploi est progressive, incertaine, diversifiée et relativement ouverte. Elle se présente comme un processus où dominent les dimensions d'incertitude, de flexibilité et de réversibilité (Nicole-Drancourt, 1995). Dans une situation d'incertitude, « la question de l'estime de soi devient alors un enjeu social dans une société où l'ascenseur social ne semble plus fonctionner » (Ion, 2005, p. 28). Cependant, le lien entre une expérience de volontariat et les chances de trouver un emploi reste une question plus politique. Bien que certains jeunes s'investissent dans un projet de volontariat en lien avec leur projet professionnel ou d'études, cette question n'est pas majeure dans leur démarche d'engagement dans ce dispositif. De la même manière, faire du volontariat ne correspond pas forcément à un engagement militant³. Les dimensions de développement personnel et

² Ladrière Pierre, *Encyclopédie Universalis*, 1998.

³ Selon Jacques Ion, étymologiquement, le militant est celui qui risque sa vie en soldat dévoué à une cause, il est celui qui lutte. Sa légitimité tient à sa position au croisement de deux ensembles, celui de la communauté et celui de la société. Il se doit d'être originaire du même milieu que ceux qu'il doit représenter et ne peut être porte-parole que s'il présente les caractéristiques factuelles du groupe d'appartenance. Il mobilise la confiance en soi à l'intérieur d'une communauté de situation (par exemple professionnelle ou géographique), confortée par la pratique en commun d'un même espace

d'ouverture à l'Autre sont très présentes dans le discours des volontaires. Bernard Roudet rend compte que la majorité des adhésions associatives concernerait aujourd'hui l'épanouissement personnel et moins un militantisme (2002, p. 157). Et la phase de jeunesse serait pensée comme un « chemin vers soi » davantage qu'un investissement salarial ou statutaire (Van de Velde, 2008, p. 39). Les jeunes qui intègrent le SVE le font pour des raisons multiples. Cependant, cette expérience s'inscrit en lien avec les différentes expériences qu'ils ont eu précédemment et leurs ambitions futures. Le SVE est qualifié par les volontaires comme une « expérience riche ». L'expérience sociale désigne les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein de cette hétérogénéité (Dubet, 1994). Le SVE se situerait pour les jeunes volontaires à l'interstice d'un engagement social, d'une pratique professionnelle, d'un parcours scolaire et d'une volonté d'entrer dans l'âge adulte.

Dans le contexte d'un allongement de la jeunesse, il s'agit de comprendre comment l'engagement dans un SVE est mobilisé dans le parcours de vie des jeunes et le sens que prend cette expérience au regard des études et de l'emploi ? Dans quelle mesure cette expérience sert-elle d'assise à un engagement professionnel ou personnel à plus long terme ? Les propos de ce rapport seront mis en perspective par rapport à la « naissance » du volontariat, pratique relativement récente, dans le cadre de la construction d'une Europe sociale et de l'évolution des modes d'insertion des jeunes dans la société. Il s'agira également de mettre en exergue le fonctionnement du dispositif SVE, notamment les modes d'accompagnement des organisations qui suivent les volontaires et leurs perceptions de la jeunesse et du volontariat. À partir de cela, on verra comment les jeunes s'investissent individuellement, en développant des profils de volontaires et quels sont les apports de cette expérience dans leur parcours de vie. Enfin, il s'agira de mettre en évidence les formes sous lesquelles le SVE participe à la mise en œuvre d'un engagement à plus long terme des jeunes.

associatif local, et le respect de soi dans un collectif redimensionné (par exemple les parents d'élèves, la classe ouvrière) par son inscription dans un réseau fédératif d'une action commune menée dans un cadre élargi. Il se construit en lien étroit avec un statut social.

I. VERS UNE EUROPE SOCIALE

Le SVE a été créé dans le triple contexte de la naissance d'une Europe sociale, du développement du chômage chez les jeunes et leurs difficultés d'insertion (tant au niveau professionnel que dans l'intégration à l'ordre collectif) et des premières lois légiférant l'activité volontaire. Dans l'optique d'un développement de partenariat au niveau européen et d'échanges d'expériences et de pratiques, le SVE offre la possibilité à des jeunes de 18 à 25 ans, élargie à 30 ans ensuite, de « découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur développement personnel, éducatif et professionnel ainsi qu'à leur insertion sociale »⁴. Il apparaît comme la volonté de créer une « Europe sociale » et qui se veut participer à la création d'une « société civile européenne ». L'Europe s'est constituée pendant la seconde moitié du XX^e siècle tout d'abord sur une base économique avec la CECA⁵ en 1951, à laquelle succédera la dimension politique qui sera consacrée par la création de l'Union européenne en 1995. L'idée d'une Europe sociale commence à être évoquée dans les années 1990. Magali Ballatore distingue trois dimensions « sous le concept assez flou d'Europe sociale » (2010, p. 22) : la première, mentionnée dans le traité de Rome, serait socio-économique et concerne les droits sociaux des travailleurs ; la seconde concerne l'espace et se lit à travers les accords de Schengen qui offrent la libre circulation des personnes au sein de l'UE ; la troisième est culturelle et humanitaire. Elle inclut les programmes communautaires d'échanges mais aussi s'attache à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le SVE participe à cette troisième dimension en comprenant la participation associative à ce dispositif. Cette participation associative est également un biais pour développer « une société civile européenne ». Cette notion naît dans la même dynamique que l'Europe sociale. Elle fait son apparition dans les milieux intellectuels à la suite de la notion d'« espace public européen », développée par Jürgen Habermas dès 1992. Les instances européennes cherchent à instaurer un « dialogue civil », après avoir construit l'Europe hors du regard des citoyens (Dacheux, 2001, p. 179). Pour ce faire, elles tendent la main aux associations qui petit à petit s'organisent en réseau européen. L'Union européenne exerce une emprise sur les acteurs associatifs à travers les financements européens. Ce n'est pas seulement que l'Union européenne permet de faire « plus » en proposant plus d'argent, les fonds communautaires constituent une variable supplémentaire. Ils sont susceptibles de transformer les règles du jeu, de favoriser un certain nombre d'acteurs au détriment d'autres et de favoriser le transfert des principes et des pratiques. Cela étant, l'influence de l'Union européenne n'est

⁴ www.jeunesseenaction.fr/index.php/le-programme-ses-actions/les-actions-les-types-de-projets-soutenus/service-volontaire-europeen-action-2

⁵ Communauté européenne de charbon et d'acier

ni directe ni automatique, ni inévitable ni indéfectible (Dacheux, 2001, p. 178). Les acteurs associatifs décident de leur propre gré de saisir les nouvelles occasions communautaires. En revanche, du moment où ils ont accepté des financements européens, ils sont obligés de se plier à une série d'exigences, très souvent à leur insu. Cette Europe sociale se développe alors dans un contexte où les jeunes sont confrontés à de plus en plus de difficultés à accéder à un emploi dans une société où le travail est au cœur du contrat social. Le processus d'insertion des jeunes en est fortement perturbé.

Alors que l'intégration collective à l'ordre social prenait la forme d'un progrès économique et technologique lié à une visée de justice sociale, aujourd'hui l'ordre social est atteint en développant un projet d'accomplissement de soi liant le culte de la performance individuelle et l'exaltation de la mobilité à travers des conceptions réticulaires du lien social (Boltanski, 1999, p. 291).

Entre 1945 et 1975, le travail par le salariat s'est placé au cœur du contrat social sous trois aspects : par la rémunération en tant que reconnaissance de la société du travail effectué, c'est également être membre d'un collectif porteur de droits à travers le statut salarial, les syndicats, etc. Mais c'est aussi la possibilité d'une socialisation en forgeant une identité professionnelle en opposition aux autres. Les mutations actuelles du marché du travail touchent alors au cœur du contrat social (Laville, 2008). Il n'est alors pas seulement question de l'insertion professionnelle mais de l'insertion sociale dans sa globalité. Le taux de chômage des jeunes entre 15 et 24 ans est passé de 5,8 % en 1968 à 22,8 % en 2011, contre une augmentation de 2,3 % à 8,3 % chez les 25-49 ans. Les jeunes restent particulièrement touchés par le chômage. Dans ce contexte, ils ne s'intègrent plus de la même manière. La jeunesse ne se caractérise plus par cet ajustement instantané entre des individus dotés de capacités données et des positions et entre une identité sociale et un métier (Galland, 2004). La construction d'une position se fait plus par expérimentation (Galland, 2004, p. 200). La stabilisation professionnelle n'est plus un événement mais un processus (Rouilleau-Berger, 1995, p. 27). La transition de la formation à l'installation dans un emploi satisfaisant est marquée par la mouvance et l'insécurité. Cette période de transition peut être qualifiée de « précarité d'insertion » (Guédon, 2000, p. 77). L'insertion socioprofessionnelle demande alors une longue période d'investissement sur le marché du travail, caractérisée par l'incertitude. Les jeunes sont démunis pour se faire une place sur le marché du travail, et le travail précaire produit un sentiment de disqualification sociale, les jeunes se sentant déconsidérés peuvent refuser des emplois stables qui ne paraissent pas à la hauteur de leurs espérances. Les écarts d'investissement en formation n'apparaissent plus suffire pour rendre compte des différences de productivité individuelle (Menger, 2009, p. 117). Bernard Rivière considère que la réussite implique un processus d'intégration par lequel l'étudiant associe sa réussite scolaire et professionnelle à sa réussite personnelle. Dans ce contexte émergent des espaces intermédiaires où se forment des cultures propres à des groupes de jeunes. Ces espaces contiennent ce que qualifie Madeleine Gauthier des « socialisations transitionnelles » (2000, p. 152). Ils sont le produit d'une « culture de l'aléatoire » et sont avant tout fondés sur la gestion de l'urgence et de l'incertitude. Ils se construisent dans la diversité des expériences individuelles et collectives. Le volontariat et

l'expérience bénévole prennent part à ces nouvelles formes de socialisation dans le contexte d'allongement de la jeunesse.

1. Du bénévolat au volontariat

Le passage d'une appellation de bénévole à celle de volontaire est étroitement lié à l'histoire des associations et de l'action sociale. Depuis plusieurs années, les associations sont dans une phase de crise. Il y a une tendance à la bureaucratisation et un développement du professionnalisme au sein du secteur non marchand (Brun, 2002). Ces dernières décennies, le travail social s'est constitué contre le bénévolat (Ion, 2005). L'action sociale a été développée par l'Église jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pendant les Trente Glorieuses, elle s'autonomise comme secteur spécifique d'intervention de la puissance publique. S'amorce ainsi un vaste mouvement de professionnalisation qui tend à effacer le rôle des anciens bénévoles. Face à ces changements, l'image d'un monde professionnel de plus en plus qualifié et détaché de ses origines, charitables ou militantes, fait surface. Dans les années 1980, la crise de l'État providence vient multiplier les tâches du travail social dans les associations. L'État expérimente de nouveaux modes de gestion du social. Via les associations de bénévoles, l'État s'efforce d'intégrer la société civile dans le traitement de la question sociale. C'est à cette même période que naissent les notions de participation et plus largement de citoyenneté participative. Les rapports entre bénévolat et travail social se voient considérablement reconfigurés. Émerge alors un nouveau bénévolat qui va aller perturber le processus de professionnalisation déjà entamé. La professionnalité des travailleurs sociaux se voit contestée et les bénévoles sont de plus en plus sollicités pour rénover l'action sociale.

Deux processus viennent modifier la répartition des postes et donc le rapport bénévole/travailleur social : la croissance des emplois non qualifiés et un nouveau type de bénévolat lié à la multiplication des situations d'urgence. Le développement des emplois aidés, souvent à mi-temps, va de pair avec les nouveaux emplois dits de proximité. Ces emplois se situent alors entre le bénévolat et le professionnel. À cette même période, en 1986 naît le premier statut de volontaire. Ces nouvelles formes d'« emploi » sont perçues comme un tremplin vers un statut de salarié ou permettant d'enclencher un processus de formation pour des populations exclues, tout en développant un travail social de proximité. Cependant, face à une population de plus en plus qualifiée, le bénévolat devient lui-même qualifié. Le succès du terme « volontaire », issu du vocable anglo-saxon, rend compte de cette zone floue où il est difficile de distinguer emploi et bénévolat. Le volontariat désigne alors un travail à temps plein, exclusif et indemnisé. Contrairement à celui-ci, le bénévolat est ponctuel et n'est pas en contradiction avec l'exercice d'une activité salariée. Par l'ouverture de droits sociaux et par la législation d'une rémunération ou indemnisation, le volontariat apparaît soit comme un super bénévolat, soit comme un sous-salariat (Demoustier, 2002, p. 108). Il est même fréquemment considéré comme « hors travail » (Simonet-Cusset, 2004). Le volontaire ne vend cependant pas son travail et ne perçoit donc pas de

salaire mais des indemnités qui sont une compensation financière destinée à subvenir à ses besoins. Le montant de ces indemnités ne dépend ni de la fonction qu'il exerce ni de l'activité qu'il pratique. Il n'existe aucun lien de subordination entre la structure d'accueil et le volontaire qui est directement lié par son engagement personnel et qui adhère à la démarche collective qu'il représente (Yala, 2005). Les associations volontaires sont aujourd'hui considérées comme des canaux pertinents de la socialisation et de la participation politique, dans la mesure où les partis politiques et les syndicats traditionnels semblent délaissés par les individus (Dacheux, 2001, p. 172). L'implication des pouvoirs français dans le volontariat a débuté en 1963 avec la création de l'Association française des volontaires du progrès (AFVP). Ce premier type de volontariat s'inscrit dans une logique de coopération.

Cependant, aucun dispositif ne légiférait sur le volontariat. Le volontaire n'avait aucune garantie et ne bénéficiait que de ce que l'association pouvait ou voulait bien lui donner. Le volontariat s'apparentait alors plutôt à du bénévolat. C'est en 1986 qu'apparaissent les premiers décrets qui garantissent une couverture sociale et une prime de réinsertion aux volontaires. Dès lors, le volontariat est perçu comme une expérience valorisante humainement et professionnellement. Une politique d'élargissement du volontariat se concrétisera par une loi en 1995 permettant à des salariés d'obtenir un congé afin de se consacrer à une action d'intérêt collectif. Dans ce contexte et face à une insertion professionnelle de plus en plus difficile, des dispositifs à destination des jeunes se déploient. À un niveau national depuis 2000, des jeunes cadres, âgés de 28 ans maximum, peuvent effectuer un « volontariat international en entreprise »⁶ (VIE) ou un « volontariat international en administration » (VIA)⁷. Dans la même dynamique, d'autres types de volontariat naissent tels que le « volontariat de solidarité internationale »⁸ (VSI). Ces différentes formes d'engagement au « service de l'intérêt général » sont toutes confrontées à la question du statut du volontaire. La question pour les volontariats de solidarité internationale est résolue avec le décret de 1995. Cependant, la question du volontaire engagé en France reste en suspens. La loi sur les volontariats civils, votée en 2000, crée un statut de volontaire civil de la cohésion sociale et de la solidarité. Il garantit la couverture sociale et une reconnaissance officielle de cette expérience. Cette première reconnaissance publique donnera lieu en

⁶ <http://www.civiweb.com/FR/glossaire.aspx>. Le VIE est une des formes du volontariat civil participant plus particulièrement au développement international des entreprises françaises. Le VIE est géré par UBIFRANCE, par la délégation du ministre délégué au commerce extérieur.

⁷ <http://www.civiweb.com/FR/glossaire.aspx>. Le VIA contribue, au titre de la coopération internationale, à l'action de la France dans le monde en matière d'action culturelle et d'environnement, et de développement technique, scientifique et économique. En fonction du type de mission, le VIA relèvera du ministère des affaires étrangères ou du ministère de l'économie et des finances.

⁸ http://www.clong-volontariat.org/php/vsi_qu_est_ce_vsi.php. Les volontaires de solidarité internationale sont des citoyens engagés. Acteurs et témoins, ils participent au sein d'une ONG à une action de solidarité internationale de développement ou d'urgence humanitaire. Pour un temps déterminé, ces volontaires mettent leurs compétences, de façon désintéressée, au service d'une population qui en a exprimé le besoin.

mars 2005 à la création du « volontariat associatif » spécifique par rapport au bénévolat et à l'emploi. Depuis 2006, avec le « contrat de volontariat associatif » puis « le contrat de solidarité internationale », cette activité est prise en charge juridiquement au niveau national. Il contribue à la création du « service civil volontaire » en 2006 qui aboutira à la création de l'Agence du service civique en mars 2010. En 2010, 10 000 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont fait un service civique et il est prévu 75 000 jeunes pour 2020. Le volontariat paraît alors à la fois comme un service à l'intérêt général, de part son implication dans le secteur non lucratif, et en même temps comme un moyen pour les individus de développer des compétences et de bénéficier d'une formation. Le volontaire est alors une aide pour les associations, mais il ne doit en aucun cas remplacer un salarié, c'est-à-dire prendre part à un projet que ne supporte pas la structure. Son absence ne doit pas mettre en péril l'organisation d'accueil, le volontaire doit être un « plus ». Il témoigne alors de l'évolution des modalités d'insertion sur le marché du travail et des évolutions du rapport au travail. Mais également en tant que service à l'intérêt général, le volontariat contribue à modifier les modes d'engagement et de participation à la chose publique. C'est dans cette dynamique que se crée le service volontaire européen (SVE), à l'interstice du développement de compétences pour l'individu et d'un engagement altruiste. Entre 1997 et 2006, environ 3 850 Français ont pu partir dans le cadre du SVE. Depuis 2007, environ 700 volontaires français partent chaque année à l'étranger dans le cadre d'un SVE.

II. MÉTHODOLOGIE

Il existe en France 750 associations ou collectivités territoriales participant au programme européen « jeunesse en action » (PEJA). La France accueille environ 450 volontaires par an et en envoie environ 800. Avec l'Allemagne, la France est le pays le plus actif dans ce dispositif. Dans la perspective d'une analyse de processus, l'enquête de terrain s'est située aux différents niveaux du parcours du volontaire, de la réunion d'informations sur le SVE aux activités du postservice volontaire européen. Il s'agit de rendre compte du vécu des volontaires et du sens que prend le SVE dans et par leurs parcours. C'est pourquoi nous avons eu recours pour la récolte des données de terrain à l'observation directe et participante, et aux entretiens de récits de vie.

L'observation

L'observation s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, nous avons procédé à une observation directe. Dans un second temps, nous avons effectué une observation participante. Cette phase consiste à participer à la vie du groupe en prenant part à leurs activités. Elle a permis de s'intégrer au sein du groupe et de mieux saisir les dynamiques internes.

Le parcours du volontaire : Un travail d'observation des différentes étapes que traversent les volontaires avant et après cette expérience a été effectué. Ces étapes passent par la réunion d'informations, les entretiens individuels, les formations départ/retour. Cette étape est nécessaire pour comprendre les motivations des volontaires et la manière dont ils ajustent leur projet ou se tournent vers d'autres dispositifs qui correspondent plus à leurs attentes. De plus, la participation à ces rencontres permet de rendre compte du discours qui entoure ces dispositifs. Ce travail d'observation a été également l'occasion de connaître les publics qui s'intéressent au SVE, notamment le public étudiant.

Les événements postvolontariat : Il existe plusieurs associations d'anciens volontaires. Ces associations organisent des événements entre anciens volontaires. L'observation de ces événements dans les relations microsociales vise à comprendre ce que les volontaires donnent à voir de cette expérience et plus particulièrement ce qu'ils en retiennent et partagent quand ils sont en groupe. De plus, ces rencontres sont une opportunité pour rencontrer des anciens volontaires et conduire des entretiens.

Les formations : La participation aux formations a donné lieu à une mise à jour des profils de volontaire. La participation à une formation au départ a permis de rendre compte des motivations et des appréhensions des jeunes avant de partir en SVE. Les activités et les exercices organisés dans ce cadre ont été observés attentivement. L'engagement s'inscrit dans une temporalité. Il se comprend dans la trajectoire sociale et individuelle de l'individu. L'entretien de récits de vie présente ainsi un

grand intérêt dans le cadre de cette étude. Il vise à comprendre les logiques d'action des jeunes qui ont recours au SVE et le sens que prend à leurs yeux cette expérience. Il contribue à démêler les étapes et les ressorts qui s'implémentent différemment en fonction de la situation des volontaires à leur retour. Le recours au récit de vie permet d'apporter ce qui fait défaut à l'observation directe, exclusivement centrée sur les interactions. Il ajoute une dimension diachronique qui permet de saisir les stratégies d'action dans le développement biographique. Il rend compte des réflexions des acteurs sur leur propre parcours. Bien que cette étude porte essentiellement sur le devenir socioprofessionnel des volontaires, celui-ci ne peut être détaché d'autres dimensions sociales.

Les entretiens

Les entretiens de récits de vie ont été réalisés avec vingt-quatre anciens volontaires français (neuf hommes, quinze femmes), âgés de 19 à 32 ans (profil sociologique en annexes). Sur les vingt-quatre jeunes interrogés, 20 % (soit cinq jeunes) d'entre eux ont participé à un SVE court terme et ont un niveau d'études inférieur au bac ou équivalent. À l'inverse, 16 % (soit quatre jeunes) étaient titulaires d'un master lors de leur participation au SVE.

Les entretiens ont eu pour but d'avoir une vision globale des volontaires. Les coordinateurs SVE suivent les jeunes volontaires tout au long de leur parcours. Leur expérience fait d'eux des témoins du vécu des volontaires. Sept structures d'envoi ont été rencontrées dans les départements de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Savoie, du Rhône, de la Drôme et d'Île-de-France. Les structures d'accueil de volontaires ont également pris part à cette étude mais avec moins d'importance.

III. LE DISPOSITIF DU SVE

Le SVE prend part au programme européen « jeunesse en action » (PEJA). Le PEJA est un programme de l'Union européenne, dédié aux jeunes âgés de 13 à 30 ans. Il vise à développer la citoyenneté européenne, encourager les jeunes à la vie démocratique, agir pour la paix, la solidarité et la diversité culturelle et favoriser l'acquisition de nouvelles compétences. Ce programme apporte un soutien pédagogique et financier à un large panel d'activités hors cadre scolaire et professionnel. Ce service est désigné comme un « parcours du combattant » par un responsable lors d'une réunion d'informations. Pour participer à ce programme, les jeunes doivent passer par différentes étapes : rencontrer une structure d'envoi, postuler sur les projets, faire une demande de subvention, faire la préparation au départ et partir sur le projet.

1. Participer à un SVE

Le SVE prend part à l'éducation ou l'apprentissage non formel tout en étant présenté comme une forme d'engagement. Le SVE est défini par la Commission européenne comme permettant « aux jeunes d'acquérir des compétences essentielles et contribue à leur développement personnel, leur intégration sociale et leur citoyenneté active, ce qui augmente leurs chances de trouver un emploi. Les activités d'apprentissage dans le domaine de la jeunesse apportent une valeur ajoutée significative à la société, à l'économie et aux jeunes eux-mêmes ». Il a pour ambition « de développer la solidarité et de promouvoir la tolérance chez les jeunes essentiellement afin de renforcer la cohésion sociale dans l'Union européenne. Il encourage la citoyenneté active et vise à renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes. »

« Le service volontaire européen est aussi un "service d'apprentissage" : grâce à des activités d'apprentissage non formel, les jeunes volontaires améliorent et/ou acquièrent des compétences utiles à leur développement personnel, éducatif et professionnel ainsi qu'à leur intégration sociale. Les éléments d'apprentissage se fondent sur une définition mutuellement acceptée des résultats, des procédés et des méthodes escomptés de cet apprentissage sur l'homologation des compétences acquises, sur la participation du volontaire au cycle de formation du SVE et sur l'offre continue d'un soutien en ce qui concerne les tâches à accomplir, mais aussi au niveau personnel et linguistique, y compris la prévention des crises et les mécanismes de gestion ».

Les structures d'envoi insistent lors des réunions d'informations sur le caractère engagé du SVE. En tant que volontaire, le jeune doit adhérer et participer au projet de la structure qui l'accueille. Seule cette adhésion est la condition de son appartenance, car il n'est pas rémunéré pour cette activité. Un

responsable évoque alors lors d'une réunion, « *le SVE, ce n'est ni du tourisme, ni un stage linguistique, ni des études, ni un emploi, c'est d'abord un engagement* ».

Le fonctionnement du SVE

Le SVE est un dispositif réservé aux 18-30 ans. Aucune autre condition d'accès n'est requise. Il offre l'opportunité de s'investir dans un projet d'intérêt général dans un pays étranger, principalement européen, pour une durée de deux à douze mois. Depuis 2007, il existe également des projets court terme, de deux semaines à deux mois pour les « jeunes ayant moins d'opportunité » (JAMO). Ce dispositif a l'avantage d'être entièrement gratuit : sur place, la structure qui accueille le volontaire se doit de lui fournir un hébergement, celui-ci peut être dans une famille, dans une colocation, un appartement individuel, sur la structure d'accueil, etc. ; de quoi se nourrir, repas sur le lieu de travail, faire des courses pour le volontaire, lui donner de l'argent dont le montant est fixé par la Commission européenne en fonction du pays d'accueil ; un soutien linguistique, sous la forme de cours hebdomadaires, d'un stage intensif, d'un tandem, etc. ; un moyen de transport, si le lieu de travail est à plus de vingt minutes à pied de l'hébergement, celui-ci peut être un vélo, une carte de transport en commun, etc. Le SVE est une activité à temps plein (entre trente et trente-cinq heures par semaine) et le volontaire ne peut pas avoir un emploi rémunéré à côté de son activité de volontaire. Le prix du transport jusqu'au pays d'accueil était pris en charge à 100 % par la Commission européenne jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Désormais, seulement 90 % sont remboursés. Les structures d'envoi, pour la plupart, supportent les 10 % restants. Pour accéder au SVE, une base de données Internet répertorie les projets accrédités en Europe. Le volontaire peut chercher un projet par thématique ou par pays. Une fois le projet trouvé, les organisations d'envoi et d'accueil et/ou de coordination prennent contact. Une demande de subvention doit être émise par l'une d'entre elles pour financer le volontariat du jeune. Le départ du volontaire ne peut s'effectuer que trois mois après le dépôt de cette demande de subvention. Un contrat d'activité est signé entre le volontaire et la structure d'accueil. À partir de là, le volontaire peut organiser son départ et la structure d'envoi peut réserver son titre de transport.

Le SVE court terme ne fonctionne pas selon ce même principe. Les demandes de subvention sont déposées avant que le volontaire soit identifié. Il fonctionne selon un principe de partenariat entre des organisations d'envoi et d'accueil qui montent les projets. Ces organisations ont un nombre de projets déterminés et s'échangent les volontaires. Le départ du jeune est alors facilité dans ce cadre, car il ne doit pas passer par la phase de candidature. C'est au tuteur SVE d'identifier les motivations des jeunes et de les orienter vers les différents projets qui pourraient leur convenir.

Le SVE est un dispositif encadré : le volontaire bénéficie d'un tuteur à l'envoi et un tuteur à l'accueil. Le volontaire doit également suivre quatre formations qui ont pour objectif d'accompagner le volontaire dans son projet. À la fin du volontariat, un certificat vient valider l'expérience : le « Youthpass ».

Le Youthpass

Le « Youthpass » ou « passeport jeunesse » est un outil pour les participants des projets cofinancés par le programme européen « jeunesse en action » qui leur permet de décrire ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont appris. Il a été mis en place dans le cadre du PEJA 2007-2013. Les jeunes ayant participé à un SVE avant 2007 n'en ont pas bénéficié. Il suit le principe de l'auto-évaluation du volontaire sur les huit compétences de l'éducation non formelle. Le jeune réalise son Youthpass et le fait valider par son tuteur à l'accueil. Ce Youthpass prend part aux actions entreprises « pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ». C'est un cadre de référence qui définit huit grands domaines de compétences en éducation non formelle :

- **Communication dans la langue maternelle** : faculté d'exprimer et de comprendre des idées, des sentiments et des faits, par écrit et par oral ; d'avoir des interactions linguistiques appropriées dans la vie sociale et culturelle ;
- **Communication dans une ou plusieurs langues étrangères** : mêmes facultés que pour la langue maternelle, adaptées dans une langue étrangère en fonction des besoins ; attitudes positives face aux différences culturelles et une curiosité envers les langues et la communication interculturelle ;
- **Compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies** : aptitude à utiliser un raisonnement mathématique dans la vie quotidienne ; maîtrise et emploi des connaissances servant à expliquer rationnellement le monde de la nature ; connaissance et compréhension des apports des sciences sociales et humaines ;
- **Compétence numérique** : usage sûr et critique des technologies de la société de l'information ; conscience de ses enjeux ; maîtrise des technologies de l'information et de la communication ;
- **Apprendre à apprendre** : capacité à organiser et être responsable de ses propres apprentissages, à gérer les obstacles, à évaluer les résultats de ses apprentissages ; connaître les offres d'apprentissage ;
- **Compétences sociale et civique** : compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ; attitudes permettant à un individu de participer à la vie sociale, professionnelle et citoyenne ;
- **Esprit d'initiative et d'entreprise** : « capacité de passer des idées aux actes » ; capacités à créer, innover, prendre des risques, à programmer et gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs ; sensibilisation aux valeurs éthiques de l'entrepreneuriat dans une société démocratique ;
- **Sensibilité et expression culturelles, créativité** : conscience de l'importance de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous des formes multiples (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels).

Pour chacune de ces compétences clés, l'accent est mis sur la réflexion critique, la créativité, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision, la gestion des sentiments et des émotions... Ces compétences sont inscrites dans la stratégie de l'Union européenne dans les domaines de l'éducation et de la formation. Il s'agit d'une véritable démarche européenne pour la reconnaissance de l'éducation non formelle et de soutenir, via cet outil de validation, l'employabilité des jeunes et la valorisation de l'apprentissage non formel. Cette démarche suppose que les participants et les organisateurs des projets mettent en place ensemble un processus individuel et collectif d'auto-évaluation réciproque des résultats de processus d'apprentissage : chacun se

demandera s'il a atteint ses objectifs. Au-delà de ces compétences, c'est la notion de « projet » qui traverse le dispositif du SVE.

Un dispositif traversé par la notion de projet

Nous sommes dans une culture à projet, car les conduites d'anticipation s'imposent aujourd'hui (Boutinet 1990, p. 11). La prédominance de la notion de projet dans la société actuelle serait une des conséquences de l'individuation. Comme nous l'avons vu dans le descriptif ci-dessus, le dispositif du SVE est traversé par cette notion de projet. Tout d'abord, c'est dans la dénomination « projet SVE » que cette centralité se manifeste. La notion de « projet » se décline sous deux aspects dans le SVE. Tout d'abord, il s'agit du projet d'intérêt général dans lequel s'insère le jeune. Souvent au sein d'une association, le projet associatif est basé sur la coopération volontaire et la création d'une solution à un problème précis (Laville, 2004). Dans un second temps, le projet est individuel. Le jeune établit un projet à travers son insertion dans le dispositif du SVE. Le projet se situe à la fois à l'échelle individuelle et à l'échelle collective. La « détraditionnalisation »⁹, emprunté au vocabulaire d'Ulrick Beck, processus enclenché par la fragmentation des formes traditionnelles de vie sociale qui réduit la socialisation et le contrôle social, conduirait l'individu à prendre en main son destin donc à se projeter individuellement dans l'avenir. L'individu n'a plus une place qui lui est dévolu, chacun, non seulement, est autorisé à exprimer un projet, à se projeter dans un lieu, une condition, un métier, mais est quasiment dans l'obligation de le faire (Jaillet, 2002, p. 22). C'est donc dans l'adaptation du projet individuel à un projet collectif que réside l'expérience du SVE.

Pour Rezsóhazy, un projet est « une combinaison d'objectifs et de moyens pour enlever un enjeu et résoudre un problème. Le projet conçu dépend des causes lointaines qui ont produit le problème, de la nature et de la perception de ce problème, mais aussi d'une série de facteurs qui conditionne l'acteur lui-même (ses aspirations, valeurs, contraintes, opportunités...) et de la situation dans laquelle il se trouve. » (1998, p. 181). Que ce soit sous la forme collective ou individuelle du projet, celui-ci suit trois étapes, selon l'analyse qu'en fait Jean-Pierre Boutinet : dans un premier temps a lieu la planification stratégique, puis, en fonction du futur désiré et des moyens à disposition, il y a l'élaboration d'une stratégie pour obtenir les effets escomptés. Ensuite, par la reconnaissance de l'autonomie de la pratique, est déterminée la gestion des écarts. Cette étape consiste à déterminer dans quelle mesure l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé. Dans un dernier temps a lieu l'évaluation qui est l'appréciation des écarts entre le projet et sa réalisation. La logique du projet

⁹ Dans Becquet V., De Linares C. (dir), 2005.

réactive les inégalités sociales, car nous n'avons pas tous les mêmes aptitudes à se projeter dans l'avenir et à élaborer un plan d'actions. Cependant, la construction du projet se décline différemment selon les différentes organisations prenant part au dispositif. De la même manière, les sessions de formation développent cette notion de projet.

2. L'encadrement du SVE

L'encadrement du SVE prend forme dans l'accompagnement des jeunes par le tuteur SVE dans les organisations d'envoi, d'accueil et de coordination, et par les sessions de formations qui rythment l'expérience de volontariat. Les organisations prenant part au dispositif du SVE travaillent en partenariat et appartiennent à un champ plus large des dispositifs de volontariat et de mobilité des jeunes. Ces structures sont associatives et couvrent les champs de l'insertion et de la mobilité des jeunes. Selon l'Union européenne, les organisations qui sont éligibles à une accréditation d'accueil ou d'envoi de SVE doivent respecter les critères suivants :

- « Un partenaire qui envoie ou accueille un volontaire doit être :
- une organisation ou une association à but non lucratif, juridiquement constituée dans un des pays participant au programme ou un des pays partenaires, ou
 - une autorité locale, régionale ou nationale d'un pays participant au programme ou d'un pays partenaire, ou
 - une organisation gouvernementale internationale qui a son siège dans un des pays participant au programme ou un des pays partenaires. »

Trois types d'organisations peuvent être distinguées : les organisations pour la mobilité des jeunes, les organisations d'insertion et de jeunesse, les organisations de volontariat.

Les organisations pour la mobilité

Elles sont au cœur de leurs actions pour la mobilité des jeunes et, entre autres, pour la mobilité européenne. Celles-ci proposent différents types de mobilité aux jeunes : le stage à l'étranger comme le programme européen Leonardo, les séjours au pair, les chantiers internationaux de volontaires, le service civique à l'étranger, les jobs d'été, etc. Les jeunes qui se présentent à elles doivent avoir un projet de mobilité. Dans le cas contraire, ils sont orientés vers d'autres acteurs sociaux. Ces organisations travaillent en partenariat étroit avec les acteurs locaux de l'insertion notamment les missions locales qui peuvent diriger les jeunes qui ont un projet de mobilité vers celles-ci. De la même manière, ces organisations dirigent les jeunes au retour de leur mobilité vers les acteurs locaux pour l'aide à la réinsertion au niveau local. Les partenariats établis sont permanents et durables. Les acteurs de ces organisations ont eux-mêmes une expérience de mobilité et sont convaincus de l'utilité de l'expérience de mobilité dans le processus d'insertion des jeunes. Le SVE est une de leurs activités principales et ils sont impliqués dans différentes actions du PEJA (initiatives de jeunes, échanges de jeunes, etc.). La mobilité est alors perçue comme un « tremplin » pour les jeunes en difficultés sociale,

familiale, professionnelle, etc. Ils visent le public JAMO et proposent des volontariats européens « en court terme » pour l'essentiel. Les projets de SVE sont perçus comme un moyen et non comme une finalité. Un responsable SVE d'une de ces structures en témoigne : « *De toute manière, pour nous, les projets, ce n'est qu'un moyen.* » L'engagement dans un dispositif de mobilité tel n'a comme finalité que la socialisation du jeune à une sphère nouvelle sans prendre en considération le contenu du projet, selon une responsable SVE :

« Et puis, à un moment donné, ce n'est pas vraiment l'activité sur place qui est l'élément déterminant pour faire partir un volontaire. C'est le projet en général, c'est le fait de s'impliquer, d'aller dans un pays européen, etc. [...] L'objectif, ce n'est pas de « partir à l'étranger », mais c'est au retour d'améliorer sa situation. On est vraiment sur ça. »

Dans ce cadre, le SVE et la mobilité européenne qu'ils proposent sont perçus comme un instrument de l'insertion dans le pays d'origine. L'expérience collective d'engagement est l'élément majeur retenu par les acteurs de ces organisations. Ces dernières ont une approche très individuelle des jeunes. Ils n'organisent pas de réunions collectives d'informations, seulement des entretiens individuels. La notion de « projet » prend une grande importance dans leurs démarches vis-à-vis des jeunes. C'est par la construction d'un projet autour de la mobilité que l'insertion du jeune est envisagée à long terme :

« Ce qu'on voit justement, c'est que pour beaucoup, tout le travail d'acquisition peut se faire pendant la préparation au départ. [...] Rien que le fait d'avoir travaillé sur la préparation du projet aura suffi à débloquer les choses. Ça c'est assez intéressant, aussi. C'est toute la dimension "construction de projets" et tout le dynamisme que ça évoque. » (Une responsable SVE)

Autour de cette notion de projet, l'engagement ne prend qu'une dimension secondaire. Le SVE court terme offrirait aux jeunes « *une meilleure compréhension sur la possibilité de mieux exploiter les informations qui sont dans leur environnement* ». Pour ces organisations, l'engagement, entendu comme un acte altruiste et militant, est réservé à des jeunes qui présentent une stabilité sociale :

« On ne peut pas engager si on n'a pas les moyens qu'on a identifiés pour pouvoir s'engager, ça ne sert à rien ».

Le SVE court terme serait une forme de préengagement. C'est dans le cadre que propose le SVE qu'il est mobilisé pour l'insertion. Une attention particulière est alors portée à celui-ci. Ces structures ne fonctionnent que par projets préfinancés. Les partenariats durables avec différentes organisations en Europe permettent de s'assurer de la qualité des projets d'accueil. Ensuite, ils construisent les projets individuels des jeunes autour des projets SVE qu'ils ont. C'est dans le travail autour de la notion de projet que se situent leurs implications dans le SVE. Ils se trouvent dans une logique autre que celle du placement comme des responsables en témoignent :

« La question de la construction du sens du SVE, elle réside là [dans la construction du projet]. Et puis, tout le reste va s'articuler autour, sinon ça ne sert à rien, on ne fait pas du placement. Le placement, c'est ce qu'il y a de plus simple : « J'ai tant de places, vous faites l'information sur le tant de places et le meilleur l'emporte. »

C'est alors dans l'accompagnement du jeune que résident les priorités de ces structures, en associant le projet personnel de ce dernier à un projet SVE.

Les organisations d'insertion et de jeunesse

Ces organisations ont leurs actions orientées sur la jeunesse. Dans la région Rhône-Alpes, ce sont ces structures qui bénéficient d'un cofinancement régional. Ce sont des organisations avec plusieurs départements organisés autour de différentes thématiques. Elles ont au moins une dizaine d'employés et recouvrent un champ large d'activités envers la jeunesse. Elles ont une approche globale des jeunes et peuvent proposer dans des domaines divers comme l'orientation professionnelle, les loisirs, les formations, etc. Dans ce cadre, le SVE entretient une place complémentaire dans leurs activités. Les acteurs de ces structures sont en grande majorité issus de formation dans le social et l'animation. Ils ont des formations courtes telles que le BPJEPS¹⁰, le BAFA, une formation comme conseiller en insertion professionnelle, etc. Ces organisations envoient un grand nombre de volontaires, entre vingt et soixante par an, selon les départements où ils se trouvent. Ils proposent du volontariat long terme et occasionnellement du court terme. Ils organisent des réunions d'informations collectives sur le SVE et rencontrent individuellement les jeunes une à deux fois avant un départ. Ils insistent sur la lourdeur administrative du SVE et tendent à avoir des pratiques gestionnaires. Ces organisations ont une démarche d'accompagnement du jeune qui favorise son autonomie, c'est-à-dire qu'ils souhaitent que la démarche d'insertion du jeune dans le SVE soit de sa propre initiative et qu'il construise son projet personnel. Le jeune cherche seul le projet dans la base de données. Le tuteur SVE n'est présent que pour des aspects pratiques dans la candidature à un projet : aide à la traduction de la lettre de motivation notamment, voire la redirection vers d'autres acteurs pour cet appui. Plusieurs responsables SVE mettent en évidence la nécessité que la démarche soit de l'initiative du jeune :

« Il faut être présent mais laisser l'autonomie, c'est-à-dire que c'est lui qui recherche. »

« Nous, il y a deux choses : c'est que l'idée, c'est quand même le jeune qui cherche et qui est acteur de sa recherche et qui postule. »

Cette démarche implique que les jeunes aient des projets déterminés et des aptitudes à faire des démarches seuls. Dans ce cadre, les jeunes qui participent au SVE, à travers ces organisations, viennent avec un projet autour de l'expérience de SVE. Les responsables de ces organisations pensent le SVE comme un moyen de se donner de l'expérience dans un champ professionnel. Lors d'un entretien, un responsable SVE mettait en exergue que la première des motivations des jeunes était de

¹⁰ Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ou BPJEPS est un diplôme de niveau IV qui a été créé en France en 2001. Il atteste de la possession des compétences requises pour exercer le métier d'animateur.

se faire de l'expérience notamment dans le domaine social pour intégrer une école de travail social ensuite. L'engagement est perçu comme un moyen de se faire de l'expérience professionnelle en vue de l'accès à un emploi ou à une formation. Un responsable SVE note cette tendance :

« On va dire qu'il y a trois thèmes qui se dégagent. Le premier thème, c'est l'expérience professionnelle. Là, on est plus dans le cadre de personnes qui recherchent un emploi ou qui sont en poste, mais ça ne leur correspond pas trop. »

Dans cette perspective, l'engagement et l'insertion dans un dispositif de volontariat sont dépendants de l'engagement professionnel du jeune. Cet aspect professionnel se fait ressentir dans les pratiques de recrutement des jeunes volontaires pour les structures qui accueillent également. Ces structures sont très attentives aux expériences bénévoles précédentes des jeunes. Celles-ci seraient les gages d'un engagement de qualité dans la structure qu'ils investissent. La lourdeur administrative des dossiers de subvention n'autorise pas à prendre un risque sur le choix d'un volontaire qui pourrait partir en cours de volontariat. De plus, ces volontaires seront logés dans un quartier populaire de la ville où ils seront confrontés à des populations immigrées, *« ce qui peut poser problème »*. Il faut des jeunes *« qui puissent assumer ce décalage culturel »* et qu'ils soient stables pour que ce soit le *« plus simple à gérer »*. Ils définissent alors leur investissement dans le SVE comme de réels engagements, car il y a peu de retours financiers, *« on y croit »* dit alors un responsable SVE.

La surcharge administrative que présente le SVE tendrait à encourager ces pratiques. Les actions sociales européennes passent en grande partie par les associations. Ces associations, elles-mêmes au service de l'État, suite au désengagement de l'État providence, présentent de nombreux paradoxes dans leurs actions. Elles tendent alors, prises entre financements européens, nationaux et privés, à devenir des associations gestionnaires et à se bureaucratiser fortement. Jacques Brun définit les associations dites gestionnaires comme ayant en charge un équipement et travaillant en étroite collaboration avec les collectivités territoriales. Pour la mise en œuvre de leurs activités, elles s'appuient sur des professionnels salariés agissant pour ses membres et pour la collectivité. Ces associations peuvent alors entrer dans des logiques de placement, en développant des partenariats durables avec des associations en Europe. Une responsable prend l'exemple de deux jeunes qui ont été envoyés en Grèce. La structure d'accueil a été très contente du dynamisme de ces jeunes. De là se sont instaurés un partenariat plus durable et une relation de confiance entre les structures. Cette logique *« permet d'amener des jeunes qui n'ont pas de chance de trouver un volontariat dans le dispositif classique (via la recherche de projet sur la base de données) »*. Mais celle-ci peut également contraindre l'accès de certains jeunes à des projets. Oriol, 26 ans, a failli ne pas partir en SVE, bien qu'accepté par l'organisation d'accueil, car celle-ci ne travaillait en partenariat qu'avec une organisation d'envoi en France. L'organisation d'envoi n'a accepté d'envoyer Oriol qu'après insistance de l'organisation d'accueil. Les raisons de ce refus étaient alors qu'Oriol n'appartenait pas à la région de l'organisation d'envoi. Les pratiques de ces organisations dans l'envoi et l'accueil de volontaires dépendent alors fortement de la confiance qu'accordent les responsables à leurs partenaires

et de leur perception de la place du volontaire dans un projet. Leur définition du volontariat est alors floue. Les responsables de ces structures le définissent plus par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est : « *Le volontariat, ce n'est ni du tourisme, ni du travail, ni un stage.* » (un responsable SVE)

Les organisations de volontariat

Ces organisations proposent différents types de volontariat en France ou à l'étranger : le service civique, le volontariat associatif¹¹, les chantiers internationaux de volontaires, etc. Ce sont des organisations qui existent depuis une cinquantaine d'années et qui proposaient à la base du volontariat « hors cadre », c'est-à-dire qui n'est pas pris en charge par un programme tel le SVE, mais qui est financé par les organisations et le volontaire lui-même. Elles se sont investies dans les programmes de volontariat quand sont nés des statuts légaux relatifs aux volontaires. Les autres volontariats proposés sont payants et visent à appuyer les organisations non gouvernementales dans les pays en voie de développement. C'est sous la forme de chantiers de jeunesse que se concentre l'essentiel de leurs activités. Les chantiers de jeunesse sont de courte durée et prennent place pendant les vacances scolaires, visant particulièrement le public étudiant. Leur implication dans le SVE est due surtout à sa gratuité, ce qui leur permet de viser un public plus large : « *Les jeunes qui viennent nous voir, très souvent il y a des problèmes d'argent, etc., ça permet à tout le monde de partir.* » Mais cette implication est due également à la reconnaissance institutionnelle à laquelle ce programme participe. En effet, le coût du volontariat favorise la participation des jeunes les plus dotés financièrement. Bien qu'il soit possible de se faire financer son volontariat par les conseils régionaux notamment, les démarches de demande de subvention doivent être à l'initiative du jeune : « *On a aussi une liste d'aides financières. Ce n'est pas nous qui feront les démarches, mais c'est aux volontaires de le faire. Je fournis absolument tous les papiers nécessaires.* » Le jeune qui souhaite alors se faire financer son projet doit avoir certaines aptitudes à faire une demande de subvention ou s'orienter vers des acteurs susceptibles de l'aider. Les professionnels de ces organisations ont eux-mêmes été volontaires dans la structure où ils sont employés aujourd'hui. Ils ont évolué dans la structure en participant d'abord à un volontariat, en restant en contact avec l'organisation après leur volontariat, en s'engageant dans le conseil d'administration de l'association par exemple, puis en présentant leur candidature à un poste vacant. Les responsables de ces associations ont fait des études universitaires dans les domaines de la coopération internationale et/ou de l'aide humanitaire. Ils se sont dirigés vers le volontariat dans le but

¹¹ Volontariat associatif : Le contrat de volontariat a pour objet l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, n'entrant pas dans le champ d'application du volontariat de solidarité internationale. Cette mission doit revêtir un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourir à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel, à la défense des droits ou à la diffusion de la culture, de la langue française et des connaissances scientifiques.

de se faire de l'expérience professionnelle et ont ainsi pu accéder à un emploi dans l'organisation. Le volontariat est perçu sous deux angles pour ces acteurs : l'expérience professionnelle dans les domaines de la coopération internationale et de l'humanitaire comme en témoigne leur parcours ; et le volontariat court terme comme une forme de « vacances » ou de « break » après des études prenantes. Une responsable SVE qui a participé à de nombreux projets de volontariat évoque ces différents publics :

« Souvent les personnes qui nous contactent soit pour le SVE, soit pour le volontariat moyen ou long terme, ce sont des personnes qui viennent pour faire un break après leurs études ou après leur premier boulot. C'est un gros ras-le-bol, une envie de voir autre chose, mais on n'a pas quand même juste envie de voyager, mais voyager en faisant quelque chose. Pour le SVE, les projets sont quand même plus définis que le volontariat moyen ou long terme, donc il y a aussi des personnes qui viennent chercher un peu plus d'expérience. »

Cette tendance est confirmée par le responsable SVE d'une autre organisation pour qui le volontariat rime avec « vacances » de manière encore plus forte :

« Mais après la chose qui revient le plus souvent, c'est les vacances. J'ai envie de partir, mais je n'ai pas juste envie de partir sur une plage, j'ai envie d'être utile, de participer, de voir d'autres gens, etc. Donc je vais faire un chantier. Pour le volontariat, c'est le plus souvent des étudiants qui ont soit terminé leurs études, soit c'est les vacances. Ils ont quatre ou cinq mois de vacances et ils ne veulent pas rester inactifs en France. Ils ne veulent pas forcément travailler, donc ils font un volontariat. »

Le volontariat n'est alors pas perçu comme un moyen d'insertion mais comme une aide réelle à des organisations non gouvernementales. Ces organisations s'inscrivent dans le champ de l'aide humanitaire et du développement, et c'est sous le discours de l'engagement que ces organisations se présentent : « À travers ses engagements internationaux, nous participons à la lutte contre les diverses formes de violence, d'exploitation et d'injustice ; contre les réseaux d'oppression idéologique, sexiste, politique, culturel et économique. Nous soutenons toutes celles et ceux qui veulent prendre en main leur histoire pour organiser collectivement une société responsable et libre ». Dans ce contexte, le volontariat se présente comme un loisir « engagé » pour les jeunes qui se dirigent vers ce type de structure. Le SVE, dans ce contexte, s'il ne participe à l'esprit « vacances » du volontariat, est utilisé comme un moyen de se faire de l'expérience dans le domaine de l'aide humanitaire et du développement. De part leur longue expérience dans le domaine du volontariat, ces organisations travaillent en partenariat avec un grand nombre de pairs à travers le monde. Un responsable indiquait qu'ils avaient environ quatre-vingt-douze partenaires dans le monde entier. Ils ont alors plusieurs projets dans les pays partenaires du « *reste du monde* »¹². Le recrutement des volontaires dans l'envoi

¹² Le PEJA définit trois zones géographiques dans les pays participants : les trente-et-un pays « programme » (les pays de l'UE, les pays de l'espace économique européen et les pays en attente d'adhésion) ; les pays « partenaires », voisins de l'UE (l'Europe du Sud-Est, l'Europe orientale et les pays partenaires méditerranéens) ; les autres pays partenaires dans le reste du monde (Afrique, Caraïbes, Pacifique, Amérique latine, Asie).

comme dans l'accueil fonctionne par ce réseau associatif. Johan, 26 ans, a été recruté par une amie qui travaillait dans cette organisation pour encadrer un groupe de volontaires en chantier, en France. Par la suite, ayant le souhait de partir à l'étranger, il lui a été proposé plusieurs volontariats à l'étranger. Les volontaires, une fois dans le réseau, peuvent participer à différents types de volontariats. Certains cumulent alors un SVE puis un service civique au bureau de l'organisation. Le recrutement de volontaires peut également fonctionner de la même manière :

« Là, j'ai une volontaire belge qui est venue en court terme il y a un an et elle nous a recontactés pour venir en long terme. Ça arrive aussi régulièrement quand ça se passe bien. »

Ils ne sont pas sur une logique de recrutement des jeunes vis-à-vis de leur expérience ou de leur motivation mais vis-à-vis de leur appartenance à une organisation :

« Ce qu'il faut savoir, c'est que nous, que ce soit à l'envoi ou à l'accueil, on n'a pas de sélection ou de recrutement. On n'a pas de choses particulières, on n'a pas de qualification ou quoi que ce soit. Pour l'accueil, on passe par des partenaires, les partenaires de nos réseaux. » (une responsable SVE)

La logique de partenariat est alors très prégnante dans le fonctionnement de ces structures. À travers la description de ces organisations d'envoi, il est notable que le travail des professionnels envers les jeunes est fortement influencé par leur propre parcours. Dans un second temps, c'est l'absence du discours sur l'engagement. Celui-ci est perçu par les professionnels comme un moyen plutôt qu'une fin en soi. De là, s'établit une association entre les organisations et les profils de volontaires. Les formations viennent enrichir l'encadrement que proposent ces organisations.

Les formations

Il existe quatre formations qui encadrent le volontariat européen : la préparation au départ, la formation d'arrivée, la formation mi-parcours et l'évaluation au retour. Ne travaillant que sur le domaine français, j'ai seulement participé à une préparation au départ et une évaluation au retour. Ces dernières formations ont été supprimées au 1^{er} janvier 2011. N'en bénéficient encore que les volontaires dont la demande de subvention a été déposée en 2010. Toute session de formation commence par la définition de règles de vie en collectivité : le respect des horaires, le respect des autres (ne pas couper la parole, être silencieux au-delà d'une certaine heure, etc.). Elles présentent toutes une dynamique très collective. Les volontaires, partageant un même lieu de vie pendant plusieurs jours, deviennent proches très rapidement. Il y a beaucoup d'animations dans ces sessions de formation, les volontaires sortent entre eux pendant les temps libres et ils veillent tard dans les locaux de la formation. La préparation au départ aborde plusieurs aspects de l'expérience du SVE : la connaissance du programme européen « jeunesse en action » (PEJA) et notamment des modalités pratiques du SVE (assurances, indemnités, etc.), une préparation à vivre dans un autre pays, clarifier ses motivations à participer à un SVE, anticiper son expérience par une meilleure connaissance du projet d'accueil. Les volontaires partant chacun dans un projet différent, cette préparation est axée sur

la personnalité des volontaires. L'exercice d'introduction de cette préparation témoigne de cette tendance. On le nomme le blason (qui signifie la description détaillée d'un être ou d'un objet en référence à la poésie du XV^e siècle). Il vise à travers un dessin à exprimer sa personnalité. Une feuille A3 est alors divisée en quatre parties. Dans chacune des parties, le volontaire doit dessiner ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas, en fonction des thématiques comme ci-dessous.

<i>Définition d'un slogan, d'un leitmotiv qui guide sa vie</i>	
MA VIE PASSÉE	MON PARCOURS
MA VIE FUTURE	CE QUE JE VEUX CHANGER

Suite à cet exercice fait de manière individuelle, les volontaires sont divisés en deux sous-groupes. Dans ces groupes, ils sont invités à décrire leur blason. Cette description passe autant par la vie professionnelle, familiale, sociale et sentimentale. Certains volontaires présentent des difficultés à s'exprimer, car ils font référence à des expériences qu'ils ont vécues de manière douloureuse. Une volontaire se met à pleurer en évoquant la mort récente de son grand-père. L'accompagnement s'attelle alors à prendre en considération toutes les dimensions de l'individu. Cette dynamique globale de connaissance de soi est présente tout au long de la session. À travers les activités relatives à l'interculturel, une insistance est portée sur le vécu personnel. L'exercice des Dardians consiste à confronter les jeunes à la diversité culturelle. Le groupe est divisé en deux sous-groupes. Le premier doit jouer un groupe d'ingénieurs qui doit apprendre à construire un pont au second groupe, les Dardians, groupe culturel isolé. Le premier groupe doit élaborer un plan de construction du pont en utilisant du carton, des ciseaux, de la colle et une règle. Le second groupe doit intégrer de nouvelles normes culturelles : les hommes ne peuvent se parler que s'ils ont été introduits par une femme, les Dardians n'ont pas d'équivalent pour dire « non », ils n'ont pas d'autorité centrale, les femmes ne peuvent pas utiliser la règle et les hommes ne peuvent pas utiliser les ciseaux. Les deux groupes se rencontrent et doivent alors construire le pont. Une grande agitation se fait sentir. Les ingénieurs cherchent à comprendre quels sont les codes culturels des Dardians. À partir de cet exercice, il s'agissait de comprendre comment chacun individuellement réagit face à la diversité et quels sentiments on peut avoir face à quelqu'un qui ne nous comprend pas. Une volontaire disait alors : « *Je me suis rendue compte que je baissais vite les bras* » ou un autre « *je persistais à comprendre les codes en oubliant l'objectif du pont* ». Prenant part au champ de l'éducation non formelle, les formations cherchent à développer chez les jeunes des capacités d'auto-évaluation. La rencontre avec la diversité est perçue comme un moyen pour connaître sa personnalité, chose sur laquelle insistent les formateurs. Cette personnalisation de l'expérience se fait également ressentir dans les évaluations au retour.

Ces dernières permettent de mettre un terme à l'expérience du SVE et d'avoir un regard rétrospectif sur celle-ci. À travers différentes activités, elles informent sur le programme européen « jeunesse en action » et sur les participations possibles à d'autres actions (comme « initiative de jeunes », etc.), elles évaluent la satisfaction des volontaires vis-à-vis de leur projet SVE, elles envisagent le futur du volontaire. La dynamique du projet est très présente dans cette session, cependant elles pensent à l'après-SVE. C'est sous la forme individuelle qu'est pensé le projet. Par exemple, lors d'une session, un couple était présent. Ces deux jeunes ont réussi à partir en SVE dans le même projet. Lors des exercices sur le projet futur, ils n'ont pas eu la possibilité de le faire ensemble. Cet exercice consistait à définir dix projets d'avenir. Les exemples qui étaient donnés étaient nombreux comme : sauter en parachute, passer mon bac, faire ma déclaration d'impôts, etc. La conception du projet est « large » dans le cadre de ces formations. Il fallait ensuite classer ces projets de 1 à 10 en fonction de leur envie, de leur faisabilité et de leur utilité/urgence. Une fois les projets classés, ceux obtenant les meilleurs scores sont les prioritaires dans la vie du volontaire. Ensuite, de manière individuelle, chaque volontaire doit aller voir un des formateurs pour qu'il puisse envisager avec lui les différentes possibilités pour réaliser ces projets. Les formateurs sont alors dans un coin de la pièce à l'écart et silencieux, voire dans une autre pièce. Tout est fait de manière très réservée. Le projet personnel serait quelque chose de presque intime et à prendre avec sérieux. Cette logique de projet contribue à renforcer la responsabilisation des volontaires. Marie-Christine Jaillet montre que le risque de formuler un projet est aussi le risque d'être confronté à son échec ou à l'incapacité de le réaliser sans pouvoir en imputer la responsabilité à un tiers (2002, p. 22). De fait, cette prééminence du projet contribue à la responsabilisation. Lors de cet exercice, certains volontaires manifestaient leur mécontentement, car il leur était difficile de classer les projets. Le formateur ajoute alors : « *Il y a toujours un combat entre le personnel et le social. Il est difficile de faire des choix entre ses envies personnelles et en assumer les conséquences.* » Assumer ses responsabilités est perçu comme une exigence aujourd'hui.

Ces sessions de formation viennent alors encadrer l'expérience de SVE en encourageant les projets personnels des jeunes avant, pendant et après le SVE. Les jeunes volontaires sont appuyés dans leur investissement dans le SVE. Cependant, les modes d'engagement dans le SVE sont variés et se situent à différents moments dans leur parcours.

IV. LES MODES D'ENGAGEMENT DANS LE SVE

Les jeunes qui participent à un SVE le font à des périodes différentes dans leur parcours d'insertion : avant, après, pendant les études ; après un premier emploi ; après une période de chômage, etc. Le SVE est désigné par les volontaires comme une « *expérience riche* » dans leur parcours, mais cette expérience peut se situer à différents niveaux de leur vie dans sa globalité. Dans un premier temps, nous définirons les différents champs auxquels l'expérience de SVE peut se rattacher. Nous élaborerons ensuite des profils de volontaires en fonction de ces différents champs. En dernier lieu, nous évoquerons le retour du SVE et les conditions auxquelles peut faire face un jeune, et qui ont un impact sur l'orientation après le SVE.

L'expérience de SVE

Le SVE serait une expérience sociale qui désigne, selon François Dubet, les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein de cette hétérogénéité (1994). Celle-ci prend sens pour les jeunes dans les liens qu'ils entretiennent par rapport au travail, à la mobilité, à l'engagement à travers l'activité volontaire et au « devenir adulte ». S'investir dans un SVE dépend étroitement des valeurs qu'ont les jeunes. Selon Olivier Galland, les valeurs des jeunes diffèrent fortement entre les non-diplômés et les diplômés.

Le rapport au travail

Bernard Roudet et Olivier Galland ont mené une étude sur les valeurs des jeunes en Europe. Cette étude tend à montrer que jusqu'en 1990 le travail était associé à la réalisation de soi par les jeunes. Depuis les années 2000, cette tendance s'inverse. Les jeunes auraient une conception plus matérialiste du travail, car il n'est plus considéré comme un domaine d'accomplissement. Le rapport au travail peut se décliner en trois dimensions selon Laurence Roulleau-Berger et Chantal Nicole-Drancourt (2001, p. 154) :

- La **dimension instrumentale et matérielle** qui se réfère au travail comme source de revenus et de richesses extérieures et quantifiables ;
- La **dimension sociale** qui recouvre les sociabilités, les relations humaines dans le travail, l'ambiance, les possibilités de coopération, d'innovation et surtout les formes de reconnaissance sociale ;
- La **dimension symbolique** qui renvoie à l'univers de significations positives ou négatives attribuées au travail par les individus dans la construction des identités sociales.

Jusqu'en 1975, le rapport au travail englobe ces trois dimensions. Il est vécu de manière utile économiquement et socialement. Dans les années 1970, face au phénomène d'inflation scolaire, le

travail va paraître comme disqualifiant. Les emplois deviennent précaires et les jeunes éprouvent des difficultés à avoir une image positive de soi dans le travail. Les différentes dimensions du travail se dissocient. Le travail n'est plus intériorisé comme un devoir envers la société. À partir des années 1980, ces dimensions sont complètement dissociées. La précarisation de l'emploi conduit à une plus faible identification au travail de sorte que l'énergie dépensée soit proportionnelle aux rétributions matérielles. Dans le cadre d'un volontariat, la rétribution financière étant minime, le volontaire entretient un lien spécifique avec l'activité qu'il réalise. Le rapport qu'entretiennent les jeunes avec la mobilité vient préciser la place qu'occupe le SVE dans leur parcours.

Le rapport à la mobilité européenne et internationale

La culture internationale est source de profits sociaux et professionnels mais aussi de rétribution symbolique non négligeable. Le voyage dote de qualités pensées en termes moraux : il atteste de l'ouverture d'esprit, de la curiosité et d'un certain goût du risque (Wagner, 2007, p. 59). Afin de cerner au mieux l'expérience de mobilité des volontaires, nous distinguerons plusieurs rapports à la mobilité en référence au modèle de Stéphanie Garneau qui a travaillé sur la mobilité étudiante. Cette dernière définit quatre types d'expériences migratoires en lien avec la « socialisation professionnelle »¹³ des jeunes :

L'expérience multispatiale intégrée : Les jeunes sont partis à plusieurs reprises dans des contextes différents (stages, tourisme, volontariat, etc.). Il a un capital spatial qui trouve son origine dans la famille qui elle-même est mobile. Leurs aspirations trouvent leurs origines dans des expériences préalables.

L'expérience d'insertion socioprofessionnelle unispatiale : Ces jeunes ont souvent une profonde incertitude quant à l'avenir et sont concentrés sur le développement de leur capital culturel. Le séjour est souvent le seul et s'agrège au parcours, en cohérence avec un métier.

L'expérience multispatiale aléatoire : Les jeunes cumulent les expériences de mobilité sans que celles-ci viennent grossir les autres capitaux. Ils ont souvent des séquences de mobilité discontinues. Ils font preuve d'un certain nomadisme en rupture avec le professionnel. Un retour douloureux peut contribuer à nouveau départ. Ils sont constamment en recherche de nouvelles expériences.

¹³ Stéphanie Garneau définit la socialisation professionnelle comme « l'ensemble des compétences et connaissances acquises dans une pluralité d'espaces d'activités formels et informels et leur organisation progressive autour d'un engagement professionnel prééminent. Nous pouvons dire qu'il y a stabilisation lorsque cet engagement professionnel subjectivement (aspirations, valeurs, etc.) et objectivement (qualification) revendiqué obtient reconnaissance sur le marché du travail (2007, p. 136).

L'expérience unispatiale de précarité : Les jeunes ont des engagements dans la société d'origine. Ils ont souvent un cursus scolaire non terminé. Leur environnement social et familial n'a aucun capital spatial. Ils occupent des emplois précaires.

Ces modèles de rapport à la mobilité en lien avec la socialisation professionnelle permettent de mieux comprendre la place qu'entretient la mobilité dans le parcours professionnel du jeune. Cependant, la mobilité dans le cadre d'un SVE n'est pas forcément motivée par des visées professionnelles. La question de l'engagement, à l'inverse d'un séjour d'études, est présente dans l'insertion dans un SVE.

Le rapport à l'engagement

En participant à un volontariat, le jeune fait preuve d'engagement. Le volontaire doit adhérer au projet de la structure qui l'accueille. Il n'existe aucun lien de subordination entre la structure d'accueil et le volontaire qui est directement lié par son engagement personnel et qui adhère à la démarche collective qu'il représente. Il n'y aurait pas une forme d'engagement mais des formes d'engagement irréductibles les unes aux autres (Vermeersch, 2004). L'engagement peut se traduire par une action militante, bénévole, volontaire ou par le don d'argent, de matériel... Dès lors, l'engagement doit se définir en fonction des structures investies et dans la manière dont elles sont investies. Ces engagements s'expliquent, car ils constituent une possibilité d'affiliation collective ou de nouvelle affiliation, ainsi que d'étayage identitaire au sein d'une société dont les structures classiques de socialisation sont déstabilisées. Les engagements restent construits sur des logiques symboliques fortes, une mobilisation d'un sens pour soi, pour les autres et avec les autres dans une époque donnée (Nicourd, 2007). La participation sociale et l'engagement seraient influencés positivement par le niveau d'études et le capital social, selon Frédéric Deschenaux (2004, p. 38). Delphine Cohen note qu'il existe « *un écart important entre le public visé par la Commission européenne et le public réel* » (2008), qui se caractérise par une forte part de participation de filles et d'étudiants. Les filles représentent 70 % des volontaires.

Aujourd'hui, l'engagement des jeunes se ferait d'abord en marchant dans des buts utilitaristes puis dans une démarche de partage et de transmission du patrimoine associatif aux plus jeunes (Ferrand-Bechmann, 2004). Les jeunes y poursuivent des projets et se montrent solidaires en particulier des plus jeunes qui vont leur succéder et ont quelquefois des buts humanitaires et sociaux. L'engagement des jeunes est aujourd'hui beaucoup moins imprégné d'idéologie, mais beaucoup plus inscrit dans la réalité sociale quotidienne où ils veulent trouver leur place et du sens. L'engagement associatif peut être envisagé comme une alternative, parmi d'autres, à des structures de socialisation défailtantes ou du moins perçues comme telles. L'engagement dans un volontariat peut se présenter comme un « rite de passage » vers l'« adultéité » comme le présume Clémence Bosselut (2008, p. 42).

Devenir adulte

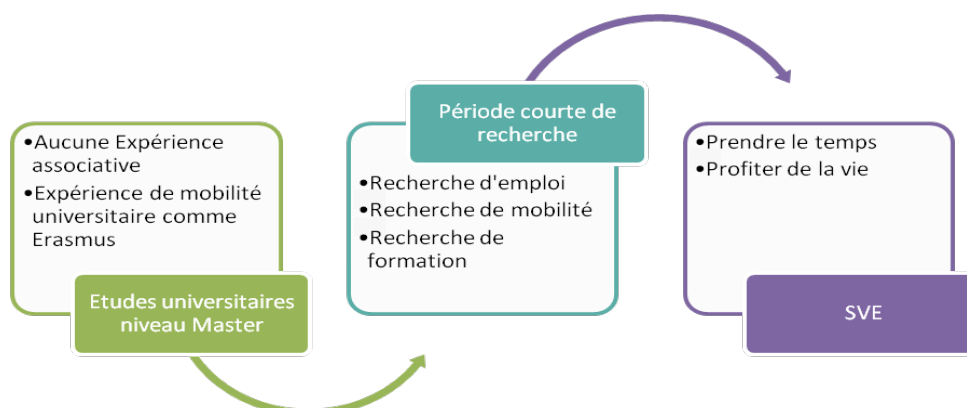
Clémence Bosselut dans son étude sur le volontariat de solidarité internationale (VSI) rend compte qu'« être adulte » se présente comme une perspective pour les jeunes en s'insérant dans un volontariat. Ce sentiment s'expliquerait par deux types de facteurs : la transformation des liens sociaux et la perception subjective de la transformation identitaire par les épreuves et les expériences (Bosselut, 2008, p. 42). C'est par le détachement géographique et la prise de confiance issue de la capacité à surmonter les difficultés que se réalisent ces transformations. Cependant, Clémence Bosselut étudie un public spécifique : 88 % des volontaires interrogés sont issus des catégories socioprofessionnelles intermédiaires et supérieures, et 68 % ont fait au moins quatre années d'études après le baccalauréat. Claude Bidart et Daniel Lavenu mettent ainsi en exergue que les jeunes ne suivent pas les mêmes cheminements dans le passage à l'âge adulte (2006, p. 164). Les jeunes d'origine populaire se définissent adultes par rapport à des « éléments statutaires » (diplômes, etc.). Les jeunes issus des catégories sociales aisées insistent, quant à eux, sur l'aspect subjectif de cette transition, passer au statut d'adulte est d'abord « le sentir et le décider, mais surtout pas tout de suite » (Bidart, Lavenu, 2006, p. 176). Delphine Van der Velde, dans son ouvrage *Devenir Adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, quant à elle, insiste sur le fait qu'au-delà des catégories sociales, l'âge adulte est pensé par les jeunes comme stabilisation définitive (2008, p. 216). Leurs revendications d'autonomie se heurteraient à l'allongement des études et de l'insertion professionnelle qui entraînent une dépendance familiale prolongée. C'est à partir de ces différentes dimensions qu'on a été élaborés des profils de volontaires.

Les profils de volontaires

Les profils des volontaires ont été établis pour comprendre comment les jeunes s'investissent dans un SVE et quelle perception ont-ils du statut de volontaire, de l'accompagnement et des formations qui l'encadrent. Ces profils mettent en exergue les apports personnels du SVE selon le point de vue des jeunes. Ils ne sont que des outils de compréhension des différentes manières dont on peut s'investir dans un volontariat européen. Ils ne veulent en aucun cas être une expression de la réalité. Il n'est nullement question d'essentialiser le vécu des volontaires et encore moins de les catégoriser (Garneau, 2007). Aucune des expériences ici décrites ici n'est assimilable à un profil spécifique. Il s'est avéré lors de la construction de ces profils que la distinction entre JAMO et non-JAMO n'est pas significative dans les différents modes d'investissements du SVE, si nous considérons que les JAMO sont les jeunes ayant fait un SVE court terme.

Nous avons distingué six profils de jeunes : le « profiteur », l'« expérimentateur », le « professionnel », l'« engagé », l'« indécis » et le « désenchanté ».

Le « profiteur » : prendre le temps



Le « profiteur » fait un SVE pour son épanouissement personnel. Ce sont des volontaires, en long terme ou en court terme, qui ont trouvé très rapidement un projet SVE. Ils ont une culture de la mobilité européenne très prononcée. Ils ont vécu ou voyagé dans un grand nombre de pays européens. Leur environnement familial est également très mobile. Le « profiteur » est caractérisé principalement par un niveau d'études universitaires élevé, niveau master. Les domaines d'études investis sont variés : géographie, sciences humaines etc., où le chemin entre les études et l'emploi n'est pas direct. Ils ont commencé les études après le bac et ont un parcours universitaire linéaire dans un seul domaine universitaire. Ce sont des jeunes issus des catégories sociales supérieures. Ils ont voyagé avec leurs parents dès leur plus jeune âge et ont été encouragés par leur environnement social à construire un projet de mobilité. Ils ont une expérience multispaciale intégrée de mobilité, selon les termes de Stéphanie Garneau. Ils sont partis à plusieurs reprises dans des contextes différents : voyages entre amis, études, stages... Leurs aspirations à voyager trouvent leurs origines dans ces expériences préalables. La plupart d'entre eux ont participé à un programme d'échange universitaire, comme notamment Erasmus. L'expérience Erasmus est perçue positivement par ces derniers. Ils insistent particulièrement sur les rencontres qu'ils ont pu faire dans ce cadre et son aspect « récréatif », en particulier l'aspect festif. Ils ont eu des expériences de volontariat ou de bénévolat ponctuelles, voire nulles. Avant cet engagement, ils avaient un projet de mobilité. Ils ont pris connaissance du SVE par Internet ou par des amis durant leurs recherches d'un dispositif pour partir à l'étranger, car ils perçoivent cette expérience comme bénéfique :

« J'aime bien être à l'étranger, je trouve ça vraiment enrichissant. » (Fiona, 23 ans)

Deux cas de figure se présentent chez le « profiteur » : il fait un SVE après des études prenantes ou en année de césure dans les études. Dans le premier cas, ce sont des jeunes hommes. Ils font un SVE

après leurs études. Ils savent que la recherche d'emploi peut être longue et qu'ils vont être dans une période de latence entre la fin des études et le premier emploi :

« J'avais l'impression d'être arrivé à un moment de ma vie où je risquais de tourner en rond. »
(Laurent, 26 ans)

Plutôt que d'être dans l'attente, ils veulent « profiter » et rester dans une activité. Ils s'investissent majoritairement dans un SVE entre 23 et 25 ans, du fait d'un niveau d'études élevé :

« À la fin de mes études, j'ai cherché du boulot comme tout le monde. Mais j'étais pas assez motivé non plus pour chercher du boulot, parce que je voulais aussi profiter de la vie. » (Jean, 25 ans)

Dans le second cas de figure, les volontaires sont encore dans le cursus scolaire, ils sont un peu plus jeunes quand ils font le SVE. Ils parviennent à faire un SVE sur une année scolaire pour reprendre leurs études à la rentrée suivante. Le SVE est un moyen pour ces jeunes de « prendre le temps », « faire quelque chose de différent » (Fiona, 23 ans) avant de continuer des études à un niveau élevé. Le but est de faire quelque chose de différent par rapport à leurs études, et de le faire pour soi :

« C'est pour moi que je suis partie. Et j'en ai retiré énormément de choses au niveau personnel. »
(Colette, 22 ans)

Donner de leur temps pour des valeurs de solidarité auxquelles ils adhèrent, en même temps qu'élargir leurs horizons, apparaît comme une motivation forte. L'engagement constitue un cadre, en même temps qu'il fournit un prétexte (Bellaoui, 2005, p. 130). C'est à travers la notion d'« utilité » que se manifeste leur investissement personnel. Ces volontaires veulent s'épanouir personnellement, tout en se rendant utile :

« Je voulais vraiment faire quelque chose où je pouvais me sentir utile. Faire quelque chose qui pourrait être utile aux autres, le volontariat, c'est quand même bien sûr ce point-là. » (Fiona, 23 ans)

C'est alors en termes d'apports personnels qu'est décrite cette expérience. Elle s'apparente à des « vacances » et à une période de réflexivité sur soi. Dans ce contexte, le contenu du projet SVE n'est pas primordial pour les jeunes. Ils concentrent leurs recherches sur le pays qu'ils préféreraient visiter, bien qu'ils choisissent un projet non loin de leur domaine d'études comme en témoigne un volontaire :

« Il se trouvait que je voulais quand même partir dans les pays du Sud, et après le projet, ça n'avait pas trop d'importance. » (Jean, 25 ans)

Le pays choisi peut être un pays qu'ils connaissent déjà, mais qu'ils souhaitent mieux découvrir. Ils sont dans une démarche de tourisme qu'ils qualifient d'« utile » et ne prennent pas trop de risques dans le choix du projet. Ils vont choisir un projet qu'ils se sentent capables de faire et qui, bien que différent de leur domaine scolaire, entre en résonance avec des domaines d'activité qui ne leur sont pas étrangers.

Le choix du SVE, par rapport à d'autres dispositifs de mobilité, est dû au cadre collectif qu'il propose et à sa gratuité. La gratuité du dispositif est majeure dans leur démarche. Tout juste à la sortie ou en cours d'études financées par leurs parents, ces jeunes souhaitent avoir une indépendance financière

vis-à-vis de ceux-ci. Il est perçu par ces jeunes que pour faire quelque chose pour soi, ils doivent pouvoir l'assumer entièrement. Le statut de volontaire prend une importance par l'absence de pression dans le travail :

« En tant que volontaire, c'était bien, parce que je n'avais pas de responsabilités, même si j'en ai eu après. Tu n'as pas de pression. » (Jean, 25 ans)

Ce statut permet de faire des choses qu'ils ne feraient pas dans un autre cadre et offre une certaine liberté :

« Tu te permets de faire des choses que tu ne te permettrais peut-être pas de faire dans un boulot et c'est vachement riche. » (Colette, 22 ans)

C'est dans l'assurance qu'ils prennent qu'ils définissent le SVE et c'est en termes de savoir-être qu'ils voient les apports du SVE : adaptabilité, responsabilité, etc.

Les formations présentent une importance, car elles permettent la rencontre d'autres volontaires :

« Le mid-term était bien. J'ai rencontré des gens, partager des expériences. » (Colette, 22 ans)

S'ils n'ont pas plusieurs expériences à l'étranger, ils trouvent rassurant de rencontrer des gens qui ont la même expérience. Ces rencontres offrent la possibilité de voyager dans le pays. Ayant peu d'attentes envers le projet mais plutôt des attentes en termes de socialisation, ils sont rarement déçus de leur projet. La présence d'autres volontaires sur le projet est perçue comme essentielle. Certains choisissent le projet en fonction du nombre de volontaires présents. Ils restent dans l'environnement cosmopolite que peut proposer le SVE :

« J'ai pas mal squatté avec les autres volontaires, on était un bon groupe, on était souvent ensemble. » (Laurent, 26 ans)

Ils ne développent pas beaucoup de relations avec les habitants du pays, bien qu'ils émettent quelques regrets à leur retour. Cette socialisation avec d'autres jeunes Européens renforce la vision pessimiste qu'ils ont de la société et de l'insertion :

« Rencontrer des jeunes de toute l'Europe qui galèrent, et que finalement, que tu sois en France ou partout en Europe, on a tous à peu près le même âge, on n'a pas d'avenir entre guillemets. » (Jean, 25 ans)

Colline, 23 ans, a « l'impression que c'est la même merde partout ». Bien qu'ils défendent les valeurs d'entraide relatives au SVE, ils gardent une vision politique et économique de l'Europe. L'impact de la rencontre avec d'autres jeunes Européens n'est que minime dans leurs représentations :

« Je crois peut-être plus en la jeunesse européenne pour faire quelque chose. Après j'ai rencontré des personnes qui sont dans du volontariat, donc au final, ce n'est pas représentatif. » (Jean, 25 ans)

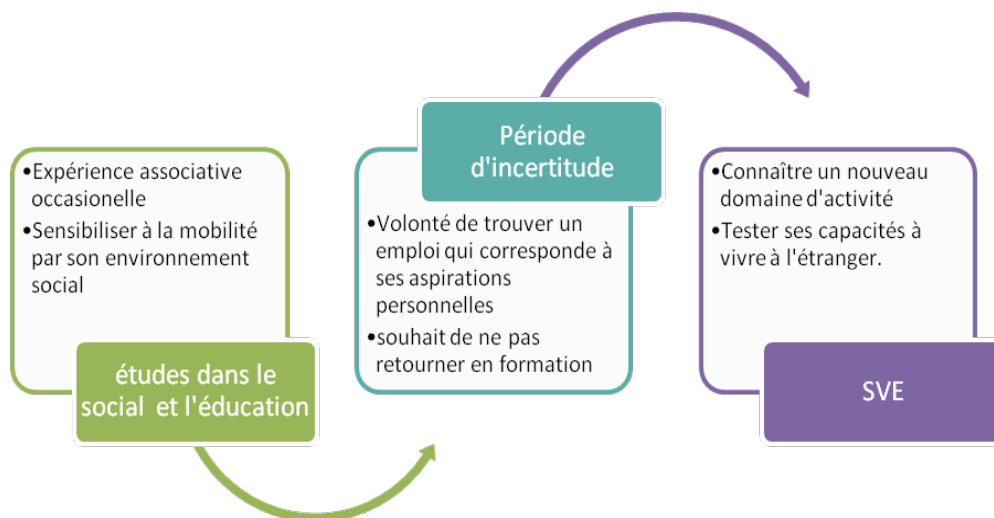
L'utilité du Youthpass n'est vue qu'en termes personnels et de prise de recul vis-à-vis de cette expérience. C'est un souvenir. Déjà diplômés ou poursuivant des études supérieures, ils ne croient pas en sa validité sur le marché du travail. La plupart l'ont commencé mais ne l'ont pas terminé une fois

de retour. Toujours dans une dynamique de réflexivité sur soi, il est perçu comme un moyen de faire le point sur cette expérience :

« Ça ne sert pas à grand-chose, mais si ça sert... Enfin je ne le prendrai pas comme un argument pour trouver du boulot mais plus comme un récapitulatif, une mise au point de mes compétences. » (Jean, 25 ans)

Le retour est vécu comme difficile, car il y a un décalage entre la vie qu'ils vivaient là-bas, une vie en collectivité, et ce qu'ils retrouvent en France, un retour aux études ou un retour chez les parents. Cependant, ils ont tous le souhait de rentrer même s'ils leur arrivent de prolonger leur séjour de quelques mois. S'ils n'ont pas anticipé le retour, ils ont le projet de rechercher un emploi ou de retourner à l'université. Ils envisagent éventuellement de retourner dans le pays dans lequel ils sont partis en SVE, mais il est prioritaire de travailler ou de finir son parcours scolaire, même s'ils envisagent une réorientation. Le SVE est vraiment vécu comme une année de « break ». Reprendre sa « vie française » et avoir une stabilité sont perçus comme un point important. Ils ne vont pas se lancer après un SVE dans un nouveau projet de mobilité.

L' « expérimentateur » : tester ses capacités



L'expérimentateur fait un SVE en fin de cursus scolaire. Il fait des études universitaires par épanouissement personnel. La réponse récurrente faite sur le choix de leurs études est : « Ça me plaisait donc j'ai continué ». Il est issu de catégorie sociale supérieure avec des parents cadres en entreprise ou dans les professions libérales telles que médecin. Ils ont très tôt quitté le domicile parental et ont été encouragés et familiarisés à la mobilité internationale dès l'enfance. Leurs parents ont eux-mêmes vécu à l'étranger plusieurs années ou sont d'origine étrangère. Leurs frères et sœurs vivent pour la plupart à l'étranger. Il est important à leurs yeux d'avoir eux-mêmes une telle

expérience du fait de leur environnement familial. Oriol, 26 ans, rend compte du manque qu'il éprouvait vis-à-vis de son environnement familial :

« J'ai du coup toujours été tenté par le voyage et par l'international du fait que mes parents avaient un mélange de culture française et anglo-saxonne. [...] J'ai toujours été bercé par cette double culture et surtout par la tentation de partir à l'étranger. »

La mobilité entretient une place importante dans leur histoire familiale. Elle a une valeur symbolique à leurs yeux. Elle paraît être une étape obligatoire dans leur parcours. Ils ont une culture internationale très développée. L'expérimentateur saisit les opportunités qui se présentent à lui. De plus, ses orientations peuvent changer très rapidement. De part leurs études, ils ont eu accès aux programmes d'échange universitaire, mais aucun d'entre eux ne s'est engagé dans un tel programme. Ce choix se justifie dans la volonté d'avoir une expérience « pratique » et « concrète », en opposition à l'enseignement théorique dispensé dans les universités. Mila a fait un SVE après une licence universitaire :

« Si j'avais demandé à faire un SVE, c'est que je voulais arrêter les études et faire quelque chose de pratique. » (Mila, 24 ans)

L'enseignement théorique est perçu comme inutile. C'est dans la volonté de donner du sens à cet enseignement qu'ils s'orientent vers un SVE. L'expérimentateur cherche à tester ses aptitudes à travailler dans un champ professionnel ou à être mobile. Ces jeunes sont ouverts à différents champs professionnels et non figés sur une carrière comme le serait le jeune « professionnel » qui a un unique projet. Il est réceptif à tout projet qui correspond à ses intérêts. Ils ont des activités multiples. Si nous reprenons les termes de Stéphanie Garneau, ils ont une expérience multispaciale aléatoire. Ils ne sont pas fixés sur une activité et explorent le champ des possibles constamment. Ils éprouvent une grande difficulté à faire des choix professionnels et sont en recherche du domaine d'activité qui leur correspondrait parfaitement. Ils ont une grande force d'autonomie et n'ont pas de problème à s'investir dans le projet SVE. S'ils ont des difficultés sur leur projet, ils vont tout faire pour que cela se déroule bien ou initier de nouveaux projets en parallèle pour tirer profit au mieux de leur expérience. Le départ du projet serait vécu comme un échec. Le statut de volontaire prend son sens dans l'espace qu'il laisse pour prendre des initiatives et tester de nouvelles choses pour les jeunes :

« Tu n'es ni bénévole, tu n'es ni salarié. J'aurais pu ne rien faire et du coup trouver un vide, car il suffit de s'asseoir et de regarder le temps qui passe. Mais après tu peux remuer ciel et terre. Ah bah, tiens, on va faire ça, monter un projet là-bas. Je pense que ça dépend vraiment de ta situation. » (Iris, 21 ans)

Le volontaire s'accommode de l'absence de compte à rendre, ce qui l'ouvre à la prise d'initiative :

« J'étais volontaire, je n'avais pas une exigence de rendu. Du coup, ça te permet d'essayer des choses. Et en plus, ils étaient vraiment rassurants avec nous. Le coordinateur, il nous disait : "Voilà, si tu n'y arrives pas, ce n'est pas grave, personne ne va aller te taper sur les doigts. On ne va pas te virer, on essayera autre chose, on fera les choses autrement." » (Colette, 22 ans)

Le statut de volontaire répond à leur volonté d'expérimentation dans différents champs, en leur laissant une marge de manœuvre dans leurs activités. Dans ce cadre, le Youthpass prend de l'importance pour connaître les compétences qu'ils ont développées. Iris, 21 ans, « *pense que c'est important, car ça te permet de faire un point sur ce que t'as appris* ». Cependant, ils émettent des doutes sur sa validité sur le marché du travail et sur la manière dont on peut s'en servir :

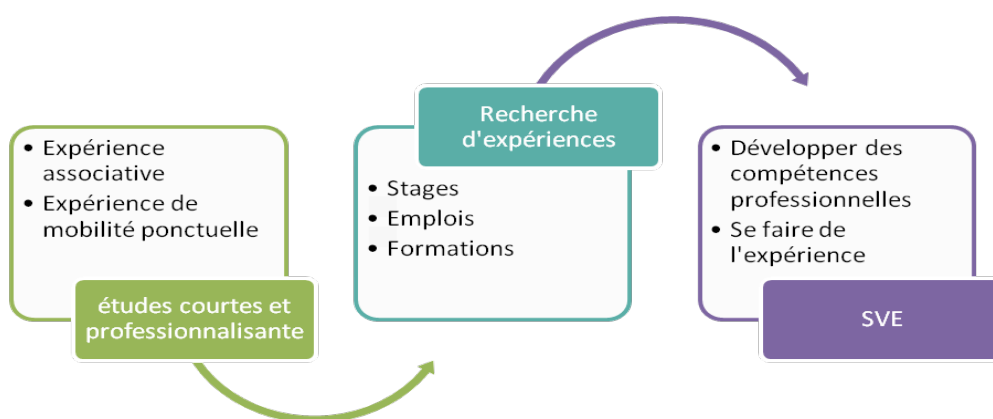
« *Je me dis qu'on a pas assez développé peut-être. Comment s'appuyer sur ces compétences clés pour la suite ?* » (Oriol, 26 ans)

Toujours dans une démarche de découverte, l'encadrement ne prend pas une grande importance. Les formations qui cadrent le SVE sont perçues comme « *pas mal* », mais ils ne les considèrent pas comme indispensables. De part leur environnement familial, ils ont la volonté de prendre de l'autonomie. Cette autonomie se traduit par une indépendance financière à leur égard :

« *Ma priorité était que je voulais être autonome, je faisais quelque chose qui sort un peu du cadre. Du coup, je ne voulais pas qu'on m'aide, même si mes parents pouvaient un peu. Ils ne m'ont rien donné du tout. Après les études, ça n'était rien.* » (Iris, 21 ans)

Une étape au retour par le domicile parental n'est pas vécue comme difficile, car ils ne se sentent pas contraints. Ils envisagent ce retour chez leurs parents comme temporaire. Ils sont dans une croyance d'« auto-responsabilisation », c'est-à-dire qu'ils jugent leur environnement essentiellement en fonction d'eux-mêmes et leur insertion comme dépendante de leurs efforts (Fournier, 2002, p. 374). Ils tirent alors avantage de la connaissance des dispositifs européens que fournit le SVE pour monter des projets professionnels après leur expérience de volontaire.

Le « professionnel » : avoir une expérience professionnelle



Les jeunes qui investissent le SVE selon ce profil le font pour l'expérience professionnelle en vue d'une expatriation future ou d'un investissement dans la coopération internationale. À la différence de l'« expérimentateur », le « professionnel » est sûr du domaine professionnel dans lequel il s'investit.

Il participe à un SVE pour le valoriser sur le marché du travail. Ce sont des jeunes qui n'ont pas eu l'opportunité de partir étudier à l'étranger dans le cadre de leur cursus et voient dans le SVE l'opportunité d'avoir une expérience de longue durée à l'étranger. Ils ont fait des études courtes et professionnalisantes telles que le BTS, la licence professionnelle, le bac professionnel dans les domaines de l'animation, de la culture, de l'art. Ils ont pris le temps de trouver le projet SVE qui leur convenait le plus. Ils ont quelques expériences de mobilité courtes (un ou deux mois maximum) et occasionnelles dans le cadre de vacances ou d'un stage à l'étranger. Le SVE est leur première expérience d'installation à l'étranger sur le long terme. Ils proviennent des catégories sociales moyennes. Ils font un SVE après la période de recherche d'emploi qui a suivi leurs études. Ils ont un environnement social très mobile. La plupart ont des frères et sœurs qui vivent à l'étranger ou qui ont eu une expérience à l'étranger dans le cadre d'un SVE ou d'un séjour d'études. Ils ont pris connaissance du SVE par des amis ou en cherchant par eux-mêmes des programmes pour développer une expérience à l'étranger.

Ils ont un projet professionnel déterminé en lien avec les domaines d'activité que propose le SVE ou en lien avec la mobilité internationale. Ces jeunes voient la nécessité d'avoir une expérience pour avoir accès à l'emploi. Comme le montrent Alain Fernex et Laurent Lima, les étudiants craignant pour leur insertion tendraient à multiplier les signaux, en doublant l'information donnée par les diplômes d'un autre type d'information fourni par l'expérience professionnelle. Les étudiants auraient intégré de nouvelles normes du marché du travail comme la nécessité d'avoir une expérience (2005, p. 145). Cet aspect est fortement présent dans le discours des jeunes. Louise, 22 ans, qui a le souhait de se professionnaliser dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération internationale, s'est investie dans le SVE dans la perspective de trouver un emploi à l'étranger :

« Pour avoir un boulot à l'étranger, il faut avoir de l'expérience. Puis selon le pays où tu vas, il faut parler la langue ou parler couramment anglais, donc ça met forcément des bâtons dans les roues. »

De la même manière, Eloïse souhaite pouvoir travailler en tant qu'éducatrice dans l'aide humanitaire :

« J'ai une formation d'éducatrice spécialisée. J'avais aussi en tête de pouvoir partir en tant qu'éducatrice, travailler auprès d'ONG. Et quand je m'étais alors renseignée par rapport à ça, j'ai vu que, souvent, ils demandaient quand même une expérience assez significative. C'est vrai que moi j'avais aussi envie de tester un petit peu l'expatriation sur une durée plus courte. »

Ces jeunes voient le SVE comme une expérience qui pourrait faire levier dans leur insertion. Faire du volontariat est alors un moyen de se faire de l'expérience. Le « professionnel » a alors effectué plusieurs expériences associatives bénévoles qu'il a investies dans un souci de professionnalisation. Partir à l'étranger dans ce cadre n'est pas une priorité pour les jeunes, mais c'est l'expérience que fournit le SVE qui prime :

« Mon idée, c'était quand même de ne pas partir à l'étranger pour partir à l'étranger. J'avais envie d'être dans la continuité de mon parcours et là j'avais la possibilité d'être

dans un centre d'arts graphiques. Du coup, ça correspondait à ce que j'avais envie de faire. » (Marjorie, 28 ans)

Seule sa volonté de professionnalisation dans un champ est importante. Ces jeunes tentent de concilier les dimensions instrumentale, sociale et symbolique dans le travail. Ce dernier est vécu comme un épanouissement personnel. Alors que je demandais à une volontaire, qui souhaite travailler dans l'humanitaire, pourquoi elle avait choisi cette voie alors que ce milieu est bouché, elle rétorqua fermement :

« Ah oui ! Il y a des milieux qui ne sont pas bouchés, mais qui ne m'intéressent pas du tout ! Quand j'ai choisi mon BTS, on m'a dit que c'était bouché. Oui, mais moi, pour c'est ce qui me plaît, j'y vais. »

Avoir un emploi qui correspond entièrement aux valeurs qu'on défend est primordial. Leur engagement reste strictement en lien avec leurs activités professionnelles. Eloïse, 26 ans, éducatrice spécialisée, expose son engagement quotidien dans son travail :

« Le fait d'être éducatrice, oui, ça me déculpabilise en me disant que je fais mon action à moi au quotidien, même si c'est un petit truc. Donc une fois que j'ai fini mon boulot d'éducatrice, j'ai assez donné. Donc dans ma vie perso, je ne suis pas du tout branchée "action de solidarité", j'ai besoin de faire autre chose. »

L'engagement professionnel paraît suffisant à leurs yeux. Dans ce cadre, le statut de volontaire est intéressant pour eux, car il permet de mener des projets sans en porter la responsabilité. Ce statut prend une importance égale à l'expérimentateur. Marjorie a fait un SVE en Italie après des études en arts appliqués. Elle dit de son statut de volontaire :

« Ça m'a permis de me sentir hyper à l'aise, car je n'avais rien à prouver. [...] Alors que volontaire, tu es là, tu ne demandes rien aux autres en échange, tu es là pour donner ce que tu as à donner. »

Cependant, ils sont dans l'attente d'une expérience qui ressemble à une expérience professionnelle, c'est-à-dire avec un rôle et des activités définis au préalable. La liberté d'entreprendre des activités peut être perturbante. Marjorie s'attendait à travailler dans un centre d'arts graphiques pour encadrer des activités de dessin. Cependant, elle devait elle-même initier ces activités. Elle rend compte de son arrivée dans le projet :

« Le premier mois, je ne savais pas trop ce qu'il fallait faire, ils ne me donnaient pas assez de tâches à faire. »

Après discussion avec les responsables, elle a pu prendre part à différentes activités. De la même manière, Marie qui était volontaire dans un club de jeunes ne s'attendait pas à ce manque d'activités :

« Je m'attendais à avoir plus de tâches. Tu vois, qu'on me dise... Par exemple au niveau du club, de l'Europe... Il y avait effectivement un local avec plein de drapeaux machin,

etc. Je m'attendais à ce qu'il y ait des réunions hebdomadaires avec des lycéens. Ce qui n'a pas du tout été le cas. »

Contrairement au volontaire « expérimentateur », le volontaire professionnel est en attente de tâches spécifiques à réaliser et non d'un espace libre dans le projet. Les formations prennent une grande importance dans leur SVE. Elles rythment leur expérience et permettent à ces jeunes de toujours se donner de nouveaux objectifs professionnels. Louise, 22 ans, exprime de manière claire les apports de ces formations dans la clarification des objectifs :

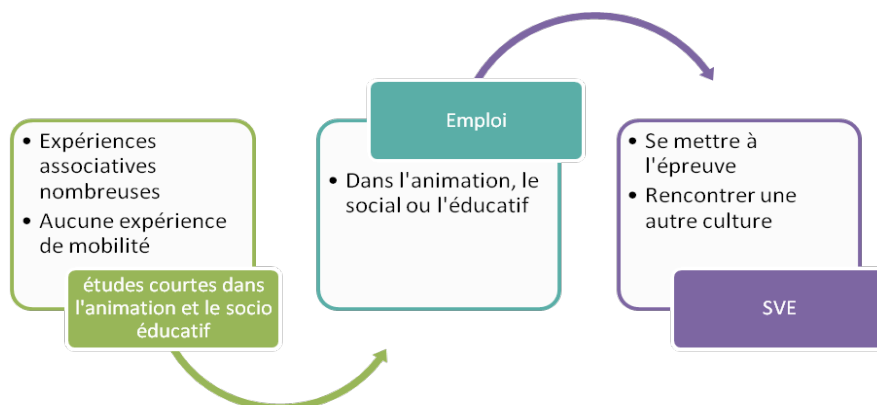
« Et ça permet de te dire : "Qu'est-ce que je n'ai pas fait ? Qu'est-ce que j'ai envie de faire ? Est-ce que j'ai réalisé ce que j'avais envie de faire ?" Ça m'a permis de revenir sur le projet, d'avoir envie d'atteindre de nouveaux objectifs. »

Ils sont dans une perspective d'évolution et d'apprentissage constants, en lien avec leur engagement professionnel. Au terme du volontariat, bien qu'ayant des visées professionnelles, ils perçoivent cette expérience principalement en termes d'apports personnels. La mobilité prend une valeur symbolique dans la manière dont il la valorise professionnellement. Cette expérience a pour but d'accéder à un travail. Annie, 24 ans, est désormais salariée pour une association. Elle rend compte alors de l'importance de l'expérience à l'étranger pour accéder à un emploi :

« Quand tu as une expérience à l'étranger, c'est ce que tu regardes en premier. Si tu en as une, c'est bien, si tu en as plusieurs, c'est encore mieux. Surtout dans le milieu où on fait des échanges interculturels, plus tu as d'expériences à l'étranger, plus tu as de chances d'être pris. »

Le SVE est dans ce cadre vraiment instrumentalisé à des fins professionnelles, tant dans le projet que dans la mobilité qu'il propose.

L' « engagé » : rencontrer l'Autre



L' « engagé » a un profil proche du jeune « professionnel ». Ils sont également diplômés dans des formations courtes dans le domaine du social. Ils sont tous titulaires d'un diplôme dans l'animation tel

que le BAFA. Cependant, contrairement au profil précédent, son engagement dans le SVE n'est pas lié à un projet professionnel mais à la volonté de connaître un pays étranger et à une familiarité avec le milieu associatif. Le jeune « engagé » a une longue expérience associative et bénévole. Ils ont fait un SVE après plusieurs courtes expériences professionnelles. Ils étaient âgés d'environ 25 ans quand ils ont fait un SVE. Ils proviennent de catégories sociales moyennes. Ils ont des parents fonctionnaires, notamment issus de l'éducation nationale. Enfants, ils ont fréquenté le milieu associatif à travers des activités de loisirs. Leurs parents sont également impliqués bénévolement dans des associations de quartier, des MJC, etc. L'engagé a une expérience de mobilité unispatale selon les termes de Stéphanie Garneau, c'est-à-dire que le SVE est son unique expérience de mobilité. Ils s'investissent dans le SVE par ce qu'on pourrait qualifier de « curiosité culturelle ». Ils voient dans le SVE l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'un autre pays, ainsi que son système social, sa politique, etc. Cet aspect se note particulièrement dans la description de leurs expériences en SVE où ils insistent sur le contexte politique et social du pays d'accueil. Ils ont un grand intérêt pour la culture générale et s'intéressent à l'actualité, à la politique, à l'environnement. Ils ont une réelle volonté de faire changer le monde. Ce public a tendance à être masculin comme le confirment Frédéric Deschenaux et Claude Laflamme qui voient la participation sociale influencée positivement par le sexe (2004, p. 45). Ils ont pris connaissance du SVE par le bouche-à-oreille dans le réseau associatif dans lequel ils sont insérés. Ils avaient comme projet la mobilité longtemps avant de s'investir dans le programme du SVE. Ce sont des personnes militantes au niveau social, et ils perçoivent leur engagement comme une forme d'engagement politique :

« Je considère vraiment que je fais de la politique dans mon boulot, dans l'associatif mais dans le sens noble du terme. Tu vois "politique" c'est-à-dire la vie de la cité au sens noble. Tu t'investis dans les affaires de la communauté. Mais c'est ça faire de la politique, c'est rien de plus à la base. Après la politique partisane, je critique vachement, je ne suis pas militant dans un parti et je ne le serai plus jamais. » (Johan, 25 ans)

S'impliquer dans le social est un acte politique pour ces jeunes. L'implication politique se manifeste dans l'implication associative. Fanny, 26 ans, témoigne de son engagement politique :

« Je me sens politiquement engagée mais pas dans un parti. [...] Pour moi, les CEMEA¹⁴, c'est une association qui est très politique dans laquelle on défend notamment l'éducation populaire. »

¹⁴ Les CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs et des principes de l'éducation nouvelle (voir ci-dessous) et des méthodes d'éducation active pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus. <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article950>

Ces jeunes ont une vision très sociale de l'engagement politique. Le choix du SVE, par rapport à d'autres dispositifs de mobilité, est dû à leur familiarité avec le monde du bénévolat et du volontariat. Fanny, 26 ans, explique ce choix :

« Le côté volontariat, j'ai fait des trucs dans pas mal d'associations. Du coup, ça me parlait bien ce côté-là. »

C'est dans la rencontre d'une nouvelle société que se situe leur motivation. C'est pourquoi Fanny, qui aurait l'opportunité de faire un échange universitaire, a opté pour le SVE :

« Le SVE, ce qui me plaisait, c'était qu'on était vraiment dans un projet. On n'est pas toujours le seul étranger, mais on est vraiment dans la vie du pays. On bosse avec des gens qui habitent sur place. J'avais l'impression d'être plus plongée dans le pays en faisant ça qu'en faisant des études. »

C'est dans une recherche de compréhension de la société et non une connaissance de soi, comme dans le cas du jeune « profiteur », que se situe le SVE. Il souhaite se mettre à l'épreuve face à une société étrangère. Le jeune « engagé » espère alors être très actif dans son projet. Ayant été porteur de projet dans d'autres cadres associatifs notamment, il souhaite remplir cette fonction dans son projet SVE. Johan, 26 ans, a ressenti un ennui à la fin de son projet, car il ne souhaitait pas être un exécutant :

« C'était plus le côté dynamique, j'arrivais pas à être porteur de projet, de machins... Ce qui est ma soupe à la base. Quand j'ai fait des colonies de vacances, des machins de l'animation BAFa quoi, c'est pas vraiment mon truc, le macramé, c'est pas vraiment mon truc. Ça, ça m'intéresse pas, ce qui m'aurait intéressé, c'est de monter des projets. »

Dans une même dynamique, Aurélien, 32 ans, a fait un SVE en Suède en 2004. Il a abandonné un premier projet où il ne trouvait pas les valeurs de l'engagement auxquelles il s'attendait. Il manifeste le vide ressenti dans le projet SVE :

« Je sens qu'il y a beaucoup de temps morts. En ce qui me concerne, je commence à me faire chier. Il y a un moment où la glande, j'en peux plus, c'est comme si le temps de glande m'était imposé. J'en arrive à un moment où j'ai besoin de plus travailler, de plus m'investir. »

Bien qu'il comprenne les contraintes de l'organisation d'accueil, il souhaite s'investir plus :

« Et en plus, j'ai envie de bosser, car je viens d'Emmaüs où je n'ai fait que du travail, où en termes de réflexion, ce n'était pas abordable. Donc là j'ai faim, j'ai envie. Elle commence à me filer des trucs, elle voit que je carbure bien. Donc elle m'en donne encore plus et ça va très bien. Donc à un moment donné, je me dis : "J'aime bien faire ça, mais j'aimerais bien aussi être à ta place à réfléchir, pas seulement remplir les cases mais également les créer." »

Cette marge de liberté, le volontaire souhaite également l'avoir dans ses loisirs. Fanny a été très satisfaite du statut qui lui a été attribué par sa structure d'accueil :

« Le vendredi, j'étais toujours libre alors qu'ils auraient pu me faire travailler le vendredi. [...] Pour les vacances, c'était beaucoup plus souple qu'avec des salariés. Pour ce côté-là, j'avais ma place de volontaire. »

Ils ne sont pas dans une logique de travail et de rentabilité. Aurélien, évoqué précédemment, a quitté son premier projet en Suède pour cette même raison :

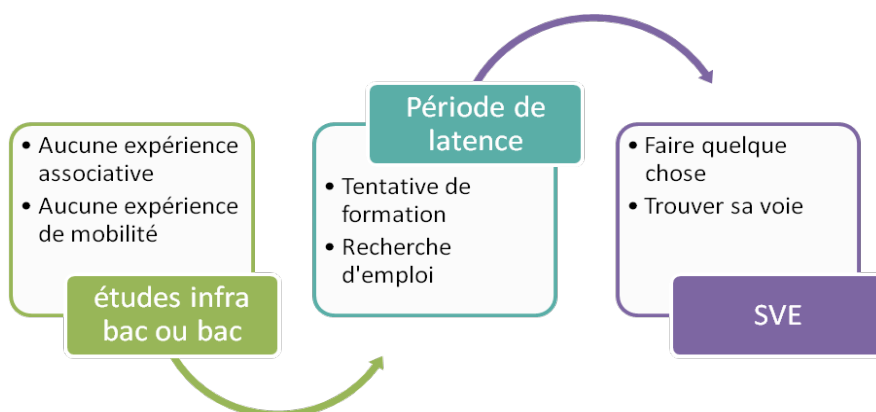
« Elle [la responsable SVE] m'avait dit : "Si tu travailles le samedi matin, ça te fait en plus des demi-journées supplémentaires". Alors je lui dis que je n'étais pas venu ici pour faire du travail. Et plus je bosse, plus j'ai du temps de libre derrière. Je suis venu pour bosser le temps prévu et avoir mon temps de libre prévu. Je ne veux pas de ce système capitaliste, ça ne m'intéresse pas. Je travaille le samedi matin si je le veux, et si je le fais, ce n'est pas avec la carotte qui pend. Je lui dis : "La carotte, je l'ai déjà là. Ma carotte, je suis en plein dedans". C'est quoi ce système qui introduit une notion de capitalisme dans du SVE. »

Ils souhaitent une flexibilité dans leur statut entre engagement dans un projet et découverte d'un pays. Ils négocient alors beaucoup leur place en proposant certains projets aux responsables SVE. Les formations ne prennent d'importance à leurs yeux que dans la rencontre d'autres volontaires. Et ils sont particulièrement réceptifs aux mises en situation interculturelle :

« J'ai adoré. Il y avait une mise en situation, parce qu'on a été une journée en Allemagne. Donc vraiment, pendant une journée, c'est "débrouillez-vous en Allemagne". Il y avait comme une espèce de jeu de piste dans la ville allemande dans laquelle on était. On devait trouver des lieux, se repérer, aller se renseigner dans une banque, je crois, pour ouvrir un compte. Enfin voilà, il y avait vraiment un objectif d'autonomisation dans un pays étranger. » (Jeanne, 32 ans)

Aucun de ces volontaires n'a fait le Youthpass, tout d'abord car ils ont pu partir en SVE dans le programme 2000-2006, un autre volontaire n'était pas en SVE mais participait au programme Amicus. La dernière est partie rapidement, car elle passait un concours à son retour. Faire le Youthpass aujourd'hui alors qu'elle est insérée dans la vie professionnelle ne lui paraît pas avoir de sens à ses yeux. Les volontaires ne voient pas vraiment l'utilité de ce certificat, car ils prennent le SVE dans l'expérience interculturelle qu'il représente et nullement dans sa valeur professionnelle, bien qu'ils pensent que cette expérience soit valorisable.

L' « indécis » : faire quelque chose



Le jeune « indécis » participe pour l'essentiel à des SVE de court terme. Il serait le profil dominant pour les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO). Il vient d'un milieu populaire avec des parents

ouvriers, employés ou en recherche d'emploi. L'indécis a entre 18 et 21 ans lorsqu'il participe au SVE. Il a un niveau d'études faible, notamment du fait de son âge : CAP, BEP ou un bac professionnel. Il vit encore chez ses parents. Les « indécis » ont été conduits au SVE par des travailleurs de l'insertion, notamment des missions locales. Avant son expérience de SVE, il a eu une expérience de mobilité dans le cadre de voyages scolaires et occasionnellement en famille pour rendre visite à des parents d'origine étrangère. Son environnement social et familial est très peu mobile. Ils sont les premiers de leur famille à avoir une expérience à l'étranger. Dans ce contexte, le choix du SVE est un choix par défaut. Ils s'investissent dans le SVE après une longue période d'instabilité (petits boulots, chômage, tentatives d'entrée en formation, etc.), alors qu'ils n'avaient pas le projet de partir à l'étranger. Marie-Laure, 22 ans, est partie en 2008 en SVE court terme, elle rend compte de son engagement dans le SVE : *« Puis je suis partie, car j'en avais marre de rien faire. Je n'avais rien de très stable, on va dire »*. C'est le sentiment d'immobilité professionnelle et sociale qui motive l'engagement dans le SVE. De la même manière, Sonia, 29 ans, qui a participé à un SVE long terme en 2003, manifeste de ce sentiment :

« Je suis partie en 2002 suite à une rupture d'insertion. Je n'avais plus de projet universitaire, pas de projet professionnel particulier. Ça faisait un peu plus de deux ans que je végétais à la fac sans faire grand-chose de particulier. Je m'étais inscrite une première fois en lettres modernes et une deuxième fois en histoire de l'art. »

Le parcours de ces jeunes est décousu et ils passent par des domaines d'activité très éloignés les uns des autres. Ils ont une difficulté à définir leur domaine d'intérêt et à s'investir sur le long terme dans un projet. Le SVE agirait comme un rite, comme une « performance culturelle » qui consiste à gérer les indéterminations d'une situation par des déterminations partielles puisées dans un rite qui sert de cadre (Rivière, 2002, p. 32). Il s'engagerait dans ce projet pour gérer l'incertitude dans laquelle ils se trouvent et rompre avec un quotidien difficile à vivre. La rupture permettant la socialisation, le changement de rythme déstabilise mais fait prendre conscience de nos capacités (Balay, 2005, p. 51). La mobilité qu'offre le SVE permet de reconfigurer les relations familiales et encourage les jeunes de prendre leur indépendance vis-à-vis de leurs parents. La mobilité crée une rupture avec le quotidien, indispensable aux changements de la vie sociale selon Claude Rivière. Maéva, 22 ans, n'avait jamais quitté le foyer familial. Grâce au SVE, elle a pu expérimenter la gestion de la vie quotidienne :

« Les sous, j'ai dû gérer ça, j'ai dû gérer l'argent vu que je n'avais pas ma mère et qu'il n'y avait personne pour m'aider. [...] Le soir et le week-end, on était livrés à nous-mêmes quoi. »

Cette prise d'indépendance contribue à reconfigurer la vie familiale, non tant pour le volontaire lui-même mais également par le retour qu'ils ont de la part de leurs parents :

« Elle aussi, ça l'a fait changer. Maintenant on va dire, entre parenthèses, elle me couve moins. Elle voit que je suis rentrée en un seul morceau. » (Maéva, 22 ans)

Agnès, 26 ans, cherchait à prendre des distances avec sa famille :

« Il y a un moment donné quand tu es au chômage, ça ne se passe pas très bien avec ta famille et tes parents, et tout. Eux, ils auraient aimé que je prenne le premier boulot que je trouve pour gagner mon pain. Et moi, je ne voulais pas. Moi je voulais vraiment faire quelque chose qui me plaise. »

Ce choix est difficilement acceptable pour des parents qui sont au chômage et qui ont une vision très instrumentale du travail aux yeux de leurs enfants :

« Après mes parents ne voyaient pas trop l'intérêt de partir en Pologne. Et j'ai dû me battre, imposer mes choix, mais ça n'a vraiment pas été évident. Ils ne comprenaient pas quel sens je donnais à ces voyages. »

Faire le choix de partir en SVE est pour ces jeunes une manière de se positionner vis-à-vis de leurs familles et de se sentir adultes à leur égard. Ils définissent alors les apports du SVE dans la maturité, l'autonomie et la confiance que celles-ci leur confèrent. La confiance est alors un élément central de l'intégration, car elle favorise le partage de valeurs et développe le sentiment d'appartenance à un groupe (Stellinger, 2008). Ils ont des difficultés à définir le statut de volontaire par rapport au statut de salarié. Cette difficulté est essentiellement due aux missions plus techniques que proposent les volontariats en court terme. En effet, nous avons remarqué que les missions des volontariats en court terme se concentrent essentiellement sur du travail manuel et/ou l'accompagnement de professionnels dans leurs activités. Les jeunes comparent le SVE à un stage d'orientation où ils découvrent une profession qui leur était étrangère auparavant. Cette difficulté à définir le statut s'explique également du fait de leur jeune âge, car ils ont peu d'expérience professionnelle. Antoine, 19 ans, explique son statut :

« On va dire que je sentais que j'avais moins d'obligations, que c'était plus cool. Et même quand tu es là-bas, ils te mettent directement à l'aise. Mais je ne vois pas vraiment la différence avec le fait d'être salarié, car je n'ai jamais travaillé dans le domaine où j'ai travaillé en SVE ».

L'engagement est ainsi de plus en plus pour des personnes de moins en moins situables dans l'espace social, un moment de réflexivité (Ion, 2001, p. 38). Maéva, 22 ans, qui est partie en SVE en court terme après deux années d'inactivité :

« C'est bien aussi, ça m'a permis de me fixer au niveau professionnel. Vu que je suis une fille assez dispersée dans ma vie, j'ai pu restructurer les points sur lesquels il fallait que je réfléchisse. »

Pareillement, ils éprouvent des difficultés à faire le bilan de cette expérience, soit à travers le Youthpass, soit à travers les bilans organisés avec le tuteur à l'envoi. En l'absence de motivations clairement définies, ils ont des hésitations quand on leur demande ce qu'ils ont conclu de cette expérience et si celle-ci a répondu à leurs attentes :

« Mes attentes avant de partir, c'était quoi ? Eh bien, euh... Apprendre une nouvelle langue, rencontrer des gens, découvrir un nouveau domaine professionnel je crois, avoir plus d'ouverture peut-être. Euh et me donner l'envie de voyager. » (Antoine, 19 ans)

Cette hésitation à donner un sens à cette expérience est récurrente pour ces jeunes. C'est pourquoi, nous l'avons qualifiée d'expérience « déclencheur », aucun volontaire ne poursuivant dans la voie qu'il a essayée à travers le SVE. C'est dans la rupture avec le milieu social d'origine qu'il prend son importance et qu'il donne de l'assurance au jeune à poursuivre un projet professionnel qui était alors envisagé avant son départ. Tous les volontaires « indécis » rencontrés n'ont pas bénéficié des sessions de formation mais seulement d'un accompagnement individualisé. Pour ceux qui ont participé à ces sessions, leur importance se situe dans la rencontre d'autres volontaires, non pour voyager dans le pays comme le ferait le « profiteur » mais pour se rassurer. La mobilité étant quelque chose de nouveau dans l'environnement du jeune, la rencontre avec d'autres volontaires permet de ne pas se sentir seul dans cette expérience. Cependant, les informations relatives aux dispositifs européens et aux aspects administratifs qui sont diffusées pendant les sessions de formation se présentent comme ennuyantes pour les volontaires :

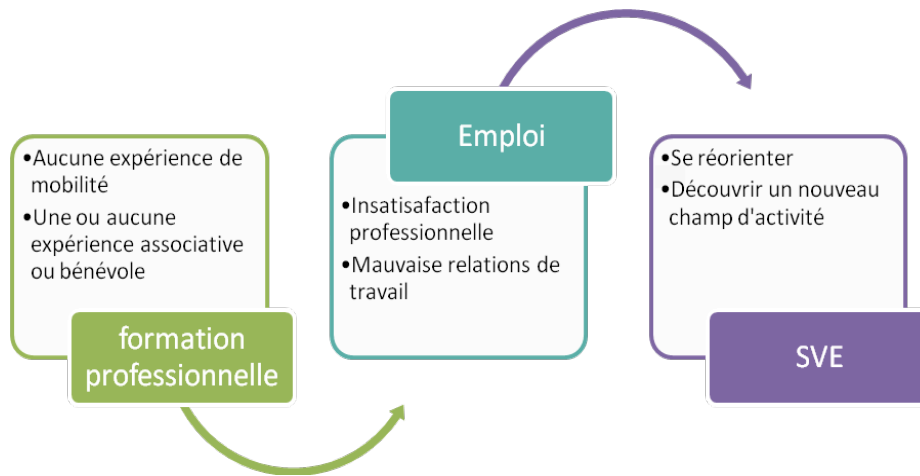
« Et je trouve que ça fait trop en fait, ça fait trop lourd. Enfin moi je l'ai ressenti comme ça, car en fait tu répètes toujours la même chose pendant la formation. Ça m'a un petit peu soûlé en fait. Je l'ai mal vécue. Je ne dis pas, au début ça va mais après ça se répète, j'ai trouvé ça pas très intéressant. » (Agnès, 26 ans)

Ils ont peu de familiarité avec l'Europe. Ils éprouvent des difficultés à définir ce que pourrait être une appartenance européenne. Ces difficultés se ressentent quand on leur parle de « conscience européenne ». Un jeune explique qu'à son bilan de SVE, on lui demandait quelle était sa conscience européenne :

« Et je me rappelle, je ne savais pas quoi répondre. Je me sens peut-être plus appartenir à l'Europe, parce que j'ai rencontré d'autres Européens qui venaient d'autres pays. Après voilà, c'est un continent. On vit tous sur la même terre de toute façon. Je n'ai jamais trouvé qu'il y avait énormément de barrières entre les gens. » (Antoine, 19 ans)

Après un SVE, ils mettent plus en évidence les ressemblances entre les Européens que leurs différences. Ils s'attendaient alors à avoir à faire à des gens qui seraient beaucoup plus dissemblables.

Le « désenchanté » : changer d'air



Ce dernier profil est apparu en dernier lieu. Il est très diversifié dans le niveau d'études et regroupe aussi bien des volontaires en court terme qu'en long terme. Le désenchanté est caractérisé par un milieu social d'origine populaire. Son âge varie entre 26 et 30 ans. Il a un parcours professionnel linéaire. Il a accédé à un emploi dès la fin de ses études et n'a expérimenté que le champ professionnel correspondant à sa formation. Il a des expériences de mobilité très occasionnelles, lors de vacances entre amis par exemple, et n'a jamais voyagé dans un contexte familial. Il choisit son projet en réduisant les risques, c'est-à-dire en choisissant un pays où il sait que la langue ne sera pas difficile à apprendre ou un projet en court terme, car il n'est pas sûr de ses aptitudes à s'insérer dans une société étrangère. Après plusieurs années sur le marché du travail, son investissement dans le SVE naît d'une exaspération due aux relations professionnelles. Son implication est due à un mal-être psychique dans l'emploi et de la volonté d'associer ses valeurs personnelles à une activité professionnelle. Laura, 29 ans, a fait un SVE en 2010. Elle s'est impliquée dans ce programme, après avoir occupé pendant cinq ans un emploi de documentaliste dans une banque parisienne. Laura exprime son mal-être dans le travail :

« Je travaille avec une collègue qui était dépressive chronique. Elle n'avait pas de vie sociale. J'ai tendance à écouter les gens, genre c'était horrible. Il n'y avait jamais rien qui allait, donc ça plus le boulot qui me plaisait pas... »

Elle invoque son absence d'adhésion aux valeurs qui régnaient dans son activité professionnelle :

« Je me disais : "Je bosse dans une banque, donc il faut peut-être adhérer un minimum à la culture de l'entreprise, s'y intéresser". Mais moi je peux pas quand le mec m'explique que c'est normal de prêter plus aux riches qu'aux pauvres. Je me dis : "Non, c'est pas possible". J'ai compris l'explication, mais c'est une logique que je ne cautionne pas. »

Dans la même perspective, Romaric, cuisinier, 27 ans, s'est investi dans un SVE en court terme en 2009. Il souhaitait rompre avec l'esprit présent dans sa formation :

« Je n'ai pas du tout aimé la cuisine, je trouve que ça reste très militaire en fait. C'est « Chef, oui Chef », c'est des trucs comme ça. Ce qui m'a beaucoup dégoûté de la cuisine. »

Ils envisagent une réorientation, non pas parce qu'ils n'aiment pas leurs professions, mais plutôt à cause des valeurs qui règnent au sein de l'entreprise et des relations de travail. La dimension sociale du travail prend une grande importance. Alors qu'il souhaitait changer d'orientation, Romaric, 27 ans, est resté dans la restauration :

« Et du coup, ce qui est marrant, c'est que j'avais beaucoup de problèmes avec la relation patron/employé, je n'ai jamais aimé cette relation patron/employé. Je me suis toujours senti mal à l'aise. Et après ça, je ne sais pas, c'est parce que mon patron est assez jeune, il doit avoir 35 ans et qu'il est assez cool. Je suis arrivé et j'ai pu lui dire « merde », dès que j'en avais envie. J'ai pu m'imposer et maintenant c'est devenu un pote. On se fait confiance et j'ai de plus en plus de responsabilités. »

Le statut de volontaire participe à la découverte de nouvelles relations de travail et le partage de valeurs communes dans le milieu professionnel. C'est dans la coopération volontaire que le statut prend son importance. Il encourage une prise de position et une affirmation dans les relations de travail. La relation amicale dans le cadre du travail est très importante pour Laura :

« C'était vraiment génial. Au niveau des tuteurs, on pouvait leur demander tout ce qu'on voulait, ils étaient toujours là pour nous et c'était comme des potes. »

L'image contraignante du travail est alors compensée par la relation :

« Que ce soit France Télécom ou n'importe où, ça reste assez chiant en ce moment de travailler. » (Romaric, 27 ans)

Pour ces volontaires, les acquis du SVE sont les aptitudes à se positionner dans le travail et à respecter ses propres valeurs. Les liens entretenus avec la famille ne sont que peu modifiés, car ils étaient indépendants financièrement depuis plusieurs années et ne vivaient plus au domicile parental. Cependant, certains volontaires en réorientation se retrouvent à vivre chez leurs parents à leur retour. Tout comme le volontaire « indécis », les changements dans les relations familiales sont enclenchés dans la perspective du départ. Laure, 29 ans, après plusieurs années d'indépendance vis-à-vis de ces parents, est de retour chez eux. Les changements relationnels ont été anticipés avant l'expérience de SVE :

« Avant de partir, j'ai mis les choses au clair avec ma mère. [...] On ne communique pas trop, mais du coup j'ai vidé mon sac. Et tout est sorti d'un coup et ça fait mal. Et puis je suis partie. Ça a dû faire son petit bonhomme de chemin dans la tête. »

La dépendance financière est ressentie comme une gêne par ces jeunes :

« Le problème que tu as posé après, c'est que financièrement, pour le coup, je dépends d'eux. Je ne serais pas chez eux, je ne saurais pas comment faire. » (Laura, 29 ans)

Ils vivent ce retour au domicile parental de manière contraignante. En processus de réorientation, ils sont incertains de leur avenir et ne savent pas combien de temps cette période de transition va durer.

Leur vision de l'Europe est très variée. Les volontaires ayant un haut niveau d'études ont tendance à percevoir les différences culturelles en Europe. Laure, diplômée d'un master, dit se sentir plus française depuis son retour. À l'inverse, Romaric, diplômé d'un CAP, a remarqué une uniformisation de l'Europe :

« J'ai découvert que l'Europe était plus petite que je pensais, que ce n'est pas si loin. Je me suis rendu compte que les cultures se perdaient un peu. [...] Je me sentais très proche, je m'attendais à avoir de grosses différences avec les Hongrois par exemple ou avec des mecs qui venaient de Finlande. Pas trop en fait, il y a des petits trucs qui changent quand même, mais au final on est tous très communs. »

Le niveau d'études influencerait fortement sur les perceptions de l'Europe.

V. LE RETOUR DE SVE

Le retour d'un SVE est qualifié de « difficile » par les volontaires. Cependant, ce retour est vécu de manière différente si celui-ci est anticipé ou non. Certains volontaires partent avec un projet d'études et/ou d'emploi après leur SVE. Le retour leur est beaucoup moins difficile, parce qu'ils ne sont pas confrontés à la question de ce qu'ils vont faire au retour de leur volontariat. Le SVE est dès le départ perçu comme une activité au temps limité. Est alors envisagé un projet de formation ou d'emploi avant le départ SVE. Les jeunes peuvent rentrer en cours de SVE pour passer des concours ou des entretiens. Ceux qui anticipent le retour sont ceux qui en majorité ont comme projet une reprise d'études et qui vivent cette expérience comme une coupure, un temps de recul et de découverte. Les jeunes qui n'anticipent pas leur retour peuvent être conduits à se stabiliser, à s'orienter, ou se réorienter, à rechercher un emploi et à persévérer dans le volontariat.

Une stabilisation

La stabilisation à laquelle peuvent aspirer les jeunes au retour du SVE peut prendre la forme d'une stabilisation dans une voie professionnelle ou dans l'emploi. Elle est due à la situation sentimentale des jeunes.

La situation sentimentale : Le choix entre une stabilisation ou un nouveau départ est étroitement dépendant de la situation sentimentale du jeune. Il est remarquable que les jeunes qui sont partis alors qu'ils étaient en couple en France aient à leur retour une nette tendance à rechercher un équilibre dans leur vie et également un emploi stable. Les choix professionnels pris au retour en lien avec leur situation sentimentale sont envisagés comme temporaires et non définitifs. Marjorie, 28 ans, est revenue à Lyon pour retrouver son conjoint :

« Je suis venue retrouver Éric qui a monté sa boîte de graphisme ici. Donc je suis venue ici le rejoindre, mais je n'avais pas trop de projets. »

Pour rester en couple, ils vont privilégier la stabilité à l'épanouissement dans le travail. De la même manière, Fanny, 26 ans, a retrouvé son conjoint à son retour et a passé le concours de l'IUFM. Elle explique ce choix pour la stabilité de l'emploi, même si elle n'envisage pas de rester institutrice toute sa vie. Romain, 27 ans, a fait un SVE en court terme dans la volonté de se réorienter. À son retour, ayant retrouvé sa conjointe, il a décidé de retourner dans son domaine de formation, la cuisine. Si le fait d'être en couple avant un départ en SVE contribue à la stabilisation au retour, à l'inverse une rupture contribue à motiver un nouveau projet de mobilité en France ou à l'étranger. Mila, 24 ans, est rentrée à Paris pour retrouver son copain. Elle explique son retour :

« Je suis allée en Ardèche, car j'étais paumée quand mon copain m'a quittée. Je voulais pas rester dans la même région ».

Ainsi, tous les volontaires qui sont restés en couple malgré leur SVE se sont stabilisés et ont privilégié la pérennité de l'emploi à sa dimension expressive. Cependant, tous les volontaires n'ont pas cette assurance « affective » à leur retour. La stabilisation peut être également due aux représentations qu'ils ont de la stabilité. Rechercher un emploi est alors primordial pour certains d'entre eux au retour du SVE.

Rechercher un emploi

Les volontaires diplômés au retour d'un SVE vont se diriger vers la recherche d'emploi. Cette recherche dépend étroitement du vécu de leur expérience de volontaire. Certains vont accéder rapidement à un emploi dans leur branche professionnelle. Cependant, d'autres vont emprunter d'autres itinéraires. Tout d'abord, certains vont se réorienter suite à une expérience positive du SVE, d'autres vont poursuivre dans le volontariat.

Une orientation/réorientation : La découverte d'un nouveau champ professionnel conduit les jeunes à s'orienter professionnellement vers un nouveau domaine d'activité. La réorientation après un SVE est le propre des volontaires qui n'avaient pas un projet professionnel défini avant le départ. La réorientation concerne alors les volontaires « expérimentateurs » et « indécis » qui sont à la recherche d'une activité qui leur convienne. La différence entre ces deux types de volontaires est que le premier provient d'un milieu social aisé, qui a déjà fait de longues études, alors que le second vient d'un milieu social populaire et n'a pas encore fait d'études. Ces deux sont cependant dans une période d'incertitude et en recherche d'une voie professionnelle. Nadia Bellaoui note que les étudiants sous l'influence de leur pratique associative peuvent ainsi changer radicalement d'orientation (2005, p. 131). L'expérimentateur doté d'un fort capital culturel va entreprendre une activité par lui-même et entrer dans une démarche de recherches individuellement. Ce n'est pas dans l'activité SVE elle-même que la réorientation se situe forcément. C'est la découverte d'activité en parallèle qui peut susciter cette réorientation. Ces jeunes se réorientent mais ne le voient pas comme une fin en soi. Ils envisagent cet engagement professionnel comme momentané. Iris, 21 ans, était dans un centre social en République Tchèque, parallèlement elle a eu l'opportunité de donner des cours de français. Cette activité l'a beaucoup intéressée, elle souhaite s'investir professionnellement dans ce domaine alors qu'elle est issue d'une école d'arts appliqués. Alors qu'on lui demande pourquoi elle a souhaité s'investir dans ce domaine, elle répond simplement : « *Je l'ai fait en République Tchèque et ça m'a plu* ».

Dans le cadre d'un jeune expérimentateur, changer d'activité n'est pas en contradiction avec son parcours. Il ne fait pas cela dans un souci de rentabilité financière. Ce sont des jeunes qui ont des parents aisés et entretiennent de bonnes relations avec eux. Ils savent qu'ils peuvent retourner au domicile parental quand ils le souhaitent, mais font preuve d'autonomie dans leur projet. Iris, qui est désormais professeur de français, volontaire au Kirghizistan, explique qu'elle a réussi à se faire

financer le billet d'avion par la ville de résidence de ses parents pour pouvoir partir. Faire un volontariat au retour de SVE est courant. Cependant, contrairement au premier, les volontaires ne mettent pas en exergue la dimension d'épanouissement personnel dans un second volontariat. Il s'inscrit toujours dans une dynamique d'insertion professionnelle.

Poursuivre dans les dispositifs de volontariat : Les volontaires, qui cherchent la stabilisation professionnelle après un SVE, le « professionnel » et le « profiteur », sont souvent conduits à faire un autre volontariat. Ils perçoivent l'expérience de mobilité comme un apport personnel qui est valorisable sur le marché du travail en termes de capacités d'adaptation. Cependant, l'acquisition de compétences dans un domaine professionnel serait plus effective dans la réalisation d'un volontariat en France. Après une année à l'étranger, un volontariat en France leur paraît une meilleure garantie d'expérience face aux difficultés d'accès à l'emploi. Cette vision est fortement présente chez les jeunes volontaires, une expérience volontaire en France aurait plus d'impact dans l'insertion professionnelle et/ou dans l'accès à une nouvelle formation. Louise, 21 ans, a le souhait de se professionnaliser dans la solidarité internationale. Au retour de son SVE, elle s'est dirigée vers un service civique, car « *le boulot était plus difficile à trouver* ». Le service civique dans l'intitulé de ses missions serait plus propice à fournir une expérience professionnelle de qualité :

« Le service civique, tu peux le présenter différemment par rapport à la mission. » ; « Le service civique permet d'être formé. »

Laurent, 26 ans, de retour de son « break » au Danemark, s'est dirigé vers un service civique :

« J'ai regardé vite fait les offres d'emploi, j'ai répondu à cinq ou six offres sans trop d'espoir. Je me suis dit très clairement que mon profil pour un employeur n'est vraiment pas terrible, car je manque d'expériences ».

L'insertion dans un service civique n'est pas seulement perçue en termes d'expérience mais également dans le développement de réseau professionnel :

« Ça permet de connaître du monde, tu te fais un réseau par les associations. Donc connaître du monde, te faire un réseau, faire quelque chose qui puisse servir à quelqu'un. » (Laurent, 26 ans)

La perspective de se faire un réseau à travers le volontariat est très présente dans leur discours :

« Et aussi ça [le service civique] permet d'avoir un pied dans la structure avec une possibilité que ça se transforme en emploi. J'avais aussi ça en tête. » (Louise, 21 ans)

L'engagement est alors perçu comme un moyen de se faire du réseau pour ces jeunes diplômés. La persévérance de ces jeunes dans les dispositifs de volontariat a été bénéfique, car ils ont tous les deux trouvé un emploi grâce au réseau développé dans le cadre du service civique. Cependant, la poursuite dans le volontariat peut s'effectuer après un SVE court terme. Les JAMO se dirigent souvent vers un SVE long terme après un SVE court terme. L'insertion dans un second volontariat est également

pensée en lien étroit avec la professionnalisation. Alors qu'un SVE court terme se situe dans une dynamique d'apport personnel et de découverte, l'engagement dans un SVE long terme est synonyme d'engagement professionnel :

« Alors moi, je voulais travailler dans le social. J'avais déjà une petite idée et je me suis dit qu'il fallait que je trouve un projet dans le social. » (Agnès, 26 ans)

L'engagement de long terme serait lié à une professionnalisation, le départ en long terme est différé, parce qu'ils veulent *« trouver le domaine dans lequel partir »* (Antoine, 26 ans). Le court terme est, en opposition, axé sur :

« la découverte de soi et sur le côté "profitez-en, divertissez-vous". Le long terme, c'est quand même plus axé sur le travail, on va dire, sur l'activité. » (Romain, 27 ans)

Les volontaires en court terme découvrent alors les perspectives de professionnalisation dans le volontariat. Antoine, 19 ans, participe à un projet bénévole initié par la mission locale qui le suit. Il justifie sa participation de cette manière : *« ça fait découvrir tout ce qui est un peu différent »*. La perception du volontariat à long terme, comme associé à un projet professionnel, contraindrait l'engagement des jeunes dans un volontariat à long terme. À partir de cette expérience de SVE, comment se poursuit l'engagement personnel et professionnel des jeunes ? Sur quoi s'appuie cet engagement ?

VI. L'ENGAGEMENT APRÈS UN SVE

Après un SVE, les jeunes mettent en évidence les différents aspects de l'expérience qui ont contribué à des engagements à plus long terme de leur part. Ces engagements peuvent se traduire dans leurs activités professionnelles ou dans la vie quotidienne. Tout d'abord, c'est le rôle de l'information qui est diffusée dans le dispositif qui participe à motiver un engagement. C'est ensuite à travers le capital social que fournit le SVE que les jeunes volontaires poursuivent cet engagement, notamment professionnel. Les associations d'anciens volontaires, qui prennent part à ce capital, contribuent également à supporter les projets des jeunes. En dernier lieu, c'est par un engagement quotidien que se situe l'apport du SVE dans le parcours d'un jeune. Nous verrons que ce sont les relations développées dans ce dispositif qui motivent un engagement après le SVE.

3. Le rôle de l'information

L'insertion dans le dispositif du SVE met le jeune en contact avec une organisation d'envoi en tout premier lieu. Cette organisation est le premier lieu d'informations pour le jeune et le dernier lors du bilan final proposé par la plupart des organisations d'envoi. L'information suppose un rapport interactif entre les porteurs et les jeunes pour permettre le passage de l'information brute en une ressource personnelle qui les aidera à élaborer un projet personnel (Marquié, 2005, p. 156). Les jeunes qui profitent pleinement des informations diffusées dans les structures d'envoi sont ceux qui souhaitent se professionnaliser dans les mêmes champs d'activités que ceux-ci : la coopération internationale, le volontariat, l'éducation non formelle, etc. La relation avec les tuteurs SVE est alors primordiale pour mobiliser le jeune à son retour, comme dans son engagement dans le SVE.

La relation aux tuteurs

Les relations avec les tuteurs à l'envoi prennent leur importance dans leur longévité et dans la perception subjective qu'en ont les jeunes. Marie, 26 ans, est photographe et a souhaité réaliser une exposition à son retour, encouragée par le responsable SVE :

« Au moment où je me suis inscrite à l'organisation d'envoi, il y avait une fille qui était là-bas et qui remplaçait P. [le responsable SVE]. Elle m'avait dit que quand je rentrerai de mon SVE, je devrai faire une expo. Maintenant c'est P., je ne le connais que par mail, et ça ne me donne pas envie, parce que le contact, je l'avais eu avec elle. »

La stabilité de la relation avec le tuteur paraît être une exigence pour permettre au jeune de construire son projet. Antoine, 19 ans, a fait un SVE court terme, il a désormais le souhait de faire une formation dans l'aide humanitaire. Il veut retourner voir son tuteur à l'envoi pour lui demander des

renseignements, mais il attend son retour d'arrêt maladie plutôt que d'aller voir son remplaçant. Les perceptions subjectives de la relation entretenue avec le tuteur à l'envoi ont également influé sur le choix du projet SVE pour Antoine :

« Du coup, j'ai vu ce projet et je me suis dit qu'il allait me plaire. Du coup, je suis resté là-bas. En plus, A. [le responsable SVE] était super cool, donc c'était tranquille. »

Les relations développées avec les formateurs peuvent également supporter le jeune dans ses démarches professionnelles. Oriol, 26 ans, a créé une association pour développer le volontariat européen dans la ville d'où il est originaire. Cette initiative est supportée par les formateurs qu'il a eus lors de son évaluation de retour. Il est alors en contact régulier avec ceux qui l'accompagnent dans ses démarches :

« Il faudrait que je la recontacte pour lui dire comment ça se passe, car elle [une formatrice] est vraiment cool. »

Les relations alors entretenues dans l'encadrement du SVE supportent la construction d'un projet pour le jeune. Celles-ci contribuent à la transmission d'informations relatives à son projet, notamment à travers la connaissance du PEJA.

Une connaissance du PEJA

Plusieurs volontaires s'investissent ensuite dans d'autres actions du programme européen « jeunesse en action », notamment les « initiatives de jeunes » et les « échanges de jeunes ». Ces actions sont présentées à plusieurs reprises au cours des formations qui encadrent le SVE. Dès lors, les jeunes peuvent mobiliser le PEJA à des fins professionnelles et/ou personnelles :

« Et puis, une fois, tu fais des séminaires, tu comprends comment ça fonctionne, ça devient plus facile de s'appuyer là-dessus que de comprendre d'autres subventions et d'autres programmes. » (Mila, 24 ans)

Les jeunes, qui s'appuient sur le programme européen « jeunesse en action » ou sur des dispositifs qui lui sont liés après un SVE, le font dans le souci de professionnalisation. Il s'agit alors de jeunes « expérimentateurs » en orientation professionnelle dans les domaines connexes au SVE (interculturalité, coopération internationale, éducation non formelle, etc.) ou connexes à leur projet SVE. Mila a fait un job-shadowing après son SVE, c'est par la rencontre d'une Islandaise qu'elle a pu se lancer dans ce nouveau projet :

« Elle m'a proposé de venir et c'est elle qui s'est occupé du dossier. Je n'ai pas eu besoin de faire des formations, il fallait juste que je remplisse ma partie. »

L'insertion dans le dispositif PEJA permet alors aux jeunes en voie de professionnalisation dans ce domaine de bénéficier d'un réseau. Cependant, si l'engagement professionnel du volontaire reste incertain, le rôle des accompagnateurs dans la mobilisation des informations prend une grande importance.

L'importance des accompagnateurs dans la mobilisation des informations pour les JAMO

Pour que le jeune profite de l'expérience de SVE dans un domaine de professionnalisation plus large, les accompagnateurs doivent s'investir pour motiver l'engagement des jeunes. L'engagement des jeunes de milieux populaires se situe dans une relation de réciprocité. Ils appartiennent alors pour l'essentiel aux jeunes « indécis » et aux jeunes « désenchantés ». Cet engagement est cependant motivé par les organisations d'envoi qui font appel à des volontaires pour témoigner de leur expérience. La volonté des jeunes à participer à des actions associatives se base sur un principe de réciprocité :

« Pour partager un peu ce que j'avais vécu. Je trouve ça bien et intéressant. Donc du coup, c'était un peu le plaisir de faire partager mon expérience et d'aider l'organisation, parce qu'ils m'ont quand même beaucoup aidé, ils ont travaillé avec moi et ils sont sympas. Enfin, je les aime bien, donc ça me dérangeait pas de les aider. » (Romaric, 27 ans)

L'engagement des jeunes de milieux populaires serait dans une logique de solidarité par interconnaissance. L'accompagnement de ces jeunes demanderait un plus long temps d'investissement de la part des tuteurs SVE. La bonne relation avec le tuteur et la diffusion de l'information par ce dernier motiverait l'insertion du jeune dans d'autres activités. Certains volontaires ont pu, par ce biais, participer à d'autres « actions » du PEJA. Romaric, cité ci-dessus, a alors pu être accompagnateur dans un échange de jeunes. La relation permanente, ou sur une longue durée après le SVE, avec le tuteur contribue à doter le jeune d'un capital social autour des dispositifs de mobilité européenne.

4. Le SVE comme capital social

Le SVE, en participant au développement d'un réseau, dote les jeunes d'un capital social. Le capital social est pour Pierre Bourdieu, « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme l'ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles » (1980, p. 2). Ce capital social est investi par les volontaires en lien avec leur projet professionnel dans l'entretien de relations permanentes avec les accompagnateurs SVE, d'une part, et les autres volontaires, d'autre part. Le capital social permet de maximiser le rendement de son capital culturel. Cette utilisation du capital social du SVE est le propre des volontaires qui ont un capital culturel important, issu de leur environnement familial et des études qu'ils ont pu faire. Dans un second temps, c'est par l'utilisation du réseau qui gravite autour du SVE que le volontaire va monter un projet professionnel.

Associer le capital social du SVE à son capital culturel

Les volontaires, notamment les « profiteurs » en cours d'études, et « les professionnels » vont, à partir de leur SVE, optimiser leur capital culturel en liant leur projet d'études à leur projet SVE. Les jeunes, par la connaissance du dispositif PEJA et des programmes européens, vont s'en servir dans le développement de leur projet professionnel. L'insertion d'une dimension européenne va faire office de plus-value dans les projets qu'ils développent. L'employabilité, comme nous l'avons vu précédemment, désigne la capacité dont les personnes doivent être dotées pour que l'on fasse appel à elles sur des projets (Boltanski, 1999, p. 144). Annie, 24 ans, a décidé de monter un projet après son SVE. Elle souhaitait pouvoir faire participer l'association pour laquelle elle était volontaire en Lituanie :

« Quand je suis rentrée pour refaire une licence dans les métiers du spectacle, je voulais que la troupe de théâtre avec qui j'avais à faire vienne participer à un festival en France. Ils faisaient du mime ».

En utilisant cette ressource européenne, elle a été mise en lien avec une association de la région grenobloise qui ensuite l'a embauchée. Son expérience SVE enrichie des démarches et projets postservice volontaire européen l'a conduite à un emploi. Même si l'accès à un emploi dans ce cadre n'est pas le cas de tous les volontaires, la notion de temps ayant un impact, d'autres utilisent ces contacts pour enrichir leur projet professionnel. Colette, 23 ans, de retour à l'université en psychologie sociale, a entrepris un stage au sein d'un centre social. Pour pouvoir mener à bien sa mission, elle a fait une application pour le financement d'un « échange de jeunes »¹⁵ (action 1.1 du PEJA) :

« Je suis en contact avec une Polonaise qui travaille dans une association qui bosse sur les programmes "jeunesse en action". On essaye de monter ça, mais c'est chaud de trouver des vacances en commun ».

Les jeunes « professionnels » et « profiteurs » mobilisent le réseau développé par le SVE. C'est alors moins dans les compétences acquises dans le SVE que dans ce qui gravite autour du dispositif que le SVE a un impact dans leur parcours professionnel. Comme nous l'avons déjà évoqué : le SVE familiarise les jeunes avec la notion de réseau et les encourage à le développer.

Développer un réseau professionnel

Les volontaires se servent du réseau développé dans le SVE à des fins professionnelles, sans pour autant négliger la notion d'aide dans le volontariat. Ils découvrent alors que l'engagement associatif

¹⁵ <http://www.jeunesseenaction.fr/index.php?page=jeunesse-pour-l-europe-action-1> Les échanges de jeunes, âgés de 13 à 25 ans, permettent à des groupes de jeunes de différents pays "programme" de se rencontrer et d'apprendre à mieux connaître leurs cultures respectives. Les groupes programment ensemble leurs échanges autour d'un thème d'intérêt commun.

peut être source de réseau, tant dans la rencontre d'organisations que dans la rencontre d'autres volontaires. Laurent, 25 ans, parle dans son engagement associatif après le SVE :

« Ça permet de connaître du monde, tu te fais un réseau par les associations. Donc connaître du monde, de faire un réseau, faire quelque chose qui puisse servir à quelqu'un. »

Tout en associant son projet professionnel à un engagement, il a pu accéder à un emploi par le développement d'un réseau. De plus, ces jeunes ont la représentation selon laquelle la pratique du volontariat serait davantage reconnue dans le monde associatif. Laurent, cité ci-dessus, expliquait que l'accès à son emploi dans une association pour la mobilité européenne des jeunes, était dû à son expérience de SVE, ce qui n'aurait pas été le cas dans le cadre d'une entreprise. La rencontre d'autres volontaires peut également venir enrichir le parcours des jeunes. La rencontre d'autres jeunes, associée à la découverte de nouveaux champs d'activité, peut motiver les jeunes à initier de nouveaux projets. Mila, 24 ans, a monté un projet « initiative de jeunes »¹⁶ (action 1.2 du PEJA), suite à la rencontre d'autres volontaires européens :

« Pendant le deuxième jour de séminaire, j'ai eu l'idée de faire quelque chose avec le woofing¹⁷. Et c'est là où j'ai eu l'idée de faire "initiative de jeunes". Il y avait des volontaires allemands qui étaient volontaires, l'équivalent du service civil ici. Et on a monté un projet quand j'étais encore là-bas avec Amandine. »

Elle met clairement en évidence que c'est la dynamique collective et les relations amicales qui ont motivé ce projet : « L'idée était de faire un truc ensemble, se retrouver ». Le partage de l'expérience de SVE vient motiver la création de projets communs. Les associations d'anciens volontaires permettent de prolonger ce partage après le volontariat.

5. Les associations d'anciens volontaires

Il existe cinq associations d'anciens volontaires en France : volontaires européens Rhône-Alpes (VERA), volontaires européens Nord (VEN), volontaires européens Île-de-France (VEIDF), volontaires européens Ouest (VEO), volontaires européens Sud (VES). Ces associations sont supportées par une fédération : volontaires européens France (VE France). Cette fédération « s'adresse

¹⁶ <http://www.jeunesseenaction.fr/index.php?page=jeunesse-pour-l-europe-action-1> Les initiatives de jeunes, âgés de 15 à 30 ans, apportent un soutien aux projets collectifs des jeunes, leur permettant de développer leur esprit d'initiative et leur créativité. Ces projets ancrés dans une réalité locale doivent développer une dimension européenne. Le PEJA soutient aussi des projets communs, réalisés par plusieurs groupes de jeunes européens.

¹⁷ <http://www.woofing.fr/> C'est un nouveau concept du tourisme durable qui s'adresse surtout aux jeunes. Le woofing est un moyen pour les adeptes du voyage à petit budget de réaliser leurs rêves grâce à un réseau international de petits fermiers, « le woofing ». Il s'agit de donner un coup de main de quelques heures par jour, généralement quatre à sept heures, aux fermiers pour effectuer de petits travaux comme les soins des animaux, le jardinage, le désherbage ou la fabrication des confitures ; et en échange, ils vous accueillent gratuitement. Vous serez donc logé et nourri grâce au woofing.

aux anciens, actuels et futurs volontaires SVE et à tous les jeunes qui vivent une expérience interculturelle dans le cadre d'un programme de mobilité. Elles visent à participer à l'accueil des volontaires actuels en France, à faciliter l'échange d'expériences entre volontaires à leur retour ou encore à permettre aux anciens de "passer le relais" par des témoignages ou des actions de promotion du volontariat. Un des objectifs de VE France consiste également à soutenir les projets des anciens à leur retour de SVE. »¹⁸ Mais comme le précise un membre de la fédération, celle-ci a également pour but de palier aux déficits des associations au niveau local et d'avoir une voix unique :

« D'où l'idée de la fédération, comme je te disais, pour avoir une voix unique envers les institutions, mais pour aussi faire en sorte que le réseau national puisse palier à un manque régional. Quand une association est un peu en déclin dans une région, mais qu'il y a un peu des anciens volontaires qui ont envie de s'impliquer, le rôle de la fédération est aussi d'apporter un appui sur du montage de projet, l'appui de la connaissance et puis éventuellement un appui financier. C'est un peu le but de l'asso. » (Sonia, 29 ans)

Cependant, peu de volontaires ont connaissance de ces associations et peu s'investissent dans l'administration de celles-ci. Les volontaires, qui y prennent activement part, ont une expérience décevante du statut de volontaire. Celle-ci contribue à un engagement pour le volontariat.

Un engagement pour le volontariat

Comme nous l'avons vu précédemment, l'engagement se comprend en « le rapportant à la position et à la trajectoire sociale des individus, à leur appartenance à des groupes sociaux » (Vermeersch, 2004, p. 684). Le vécu des volontaires lors d'un SVE et les difficultés qu'ils ont rencontrées lors du volontariat conduisent les jeunes à s'investir dans la défense du volontariat. C'est le décalage entre l'image qu'ils avaient de l'activité volontaire et ce qu'ils ont trouvé qui contribue à cet engagement et à vouloir faire reconnaître l'expérience de volontaire.

Une reconnaissance du volontariat : Les volontaires prenant part aux actions des anciens proviennent de milieux sociaux divers. Il s'avère que l'origine sociale n'a pas d'impact sur cet engagement, ni les motifs d'investissement dans le SVE. C'est réellement la déception vis-à-vis de leurs activités qui les conduit dans cette voie. Mais ces volontaires ont également réussi à surmonter ces difficultés sans quitter le projet. Cependant, tous les volontaires rencontrés qui participent aux organisations d'anciens volontaires ont voulu à un moment donné quitter leurs projets. Mila, 23 ans, a participé à un volontariat en Hollande. Elle a été fortement déçue par son projet bien qu'elle y soit restée. Elle a pâti du manque d'encadrement dans ce dernier :

¹⁸ <http://www.ve-france.org/?page=1>

« En fait, ils cherchaient des gens qui étaient intéressés par la pédagogie Steiner, mais on n'avait pas d'accompagnement. »

Mila a dû trouver ses cours de langues seule et chercher son propre logement. Elle explique l'implication de la structure dans le SVE : *« Eux, ils voulaient juste des gens qui viennent travailler, car ils étaient débordés »*. En tant que volontaire, elle attendait une formation et un accompagnement pour participer au projet de la structure. Une autre volontaire met en exergue ce manque de tutorat dans son projet qu'elle qualifie d' *« inexistant »*. Alors qu'elle s'attendait à faire de l'animation, elle n'avait aucune possibilité de mettre en place des projets :

« Sur toutes les activités qu'on voulait mettre en place, chaque fois qu'on proposait quelque chose, le directeur de l'association, enfin le président, qui était devenu notre tuteur de fait, car on n'avait pas de tutorat comme prévu dans le SVE. Et à chaque fois, il nous baladait un peu quoi ! Il ne voulait pas dépenser d'argent pour les activités. On pouvait mettre en place à peu près ce qu'on voulait du moment que ça lui coûtait rien. »

Dans ce cadre, le partage de l'expérience avec d'autres volontaires est primordial pour mener à terme le SVE. L'une comme l'autre insistent sur le cadre collectif et la rencontre avec d'autres volontaires qui a motivé la prise d'initiatives pour monter leur propre projet ou participer à d'autres activités. Cependant, cette volonté de faire reconnaître le volontariat s'inscrit dans des valeurs plus larges et est associée à un parcours professionnel qui a été déterminé lors du SVE :

« L'idée de travailler dans l'éducation, ça m'est venue pendant le SVE. » (Mila, 24 ans)

« Ça [le SVE] aide à définir derrière un parcours de vie et un parcours professionnel. » (Sonia, 29 ans)

Les volontaires investis pour une reconnaissance du volontariat se sont professionnalisés dans les domaines de la coopération internationale et/ou de l'éducation non formelle. Ils tentent d'associer leur parcours professionnel à leur engagement. Mila, alors institutrice, souhaite pouvoir faire reconnaître l'éducation non formelle au sein de l'éducation nationale. Bien qu'ils participent bénévolement à des actions d'anciens volontaires, ils ont un réel engagement dans leurs activités professionnelles qui partagent les mêmes champs que le SVE (interculturalité, éducation non formelle, etc.). Tous les volontaires engagés dans les associations d'anciens volontaires ne sont cependant pas militants pour une reconnaissance du volontariat, c'est dans la sociabilité que celui-ci développe que les jeunes peuvent s'engager. L'engagement dans les associations d'anciens volontaires est alors ponctuel.

Un engagement ponctuel

Plusieurs volontaires participent ponctuellement à des rencontres. Celles-ci sont des moments conviviaux dans un café, un bar, etc. Les volontaires insistent sur la sociabilité qui se dégage de ces rencontres. Comme le montre Jacques Ion, ce ne sont plus les systèmes d'appartenance qui conditionnent l'engagement mais c'est l'engagement qui se trouve producteur de nouvelles solidarités (2005). Cet engagement ponctuel à l'occasion de rencontres n'est pas durable. Ces volontaires vont participer à plusieurs reprises à des rencontres. Il fait office de transition au retour du SVE ou vient

d'une expérience positive des rencontres de volontaires pendant un SVE. Marjorie explique son engagement dans les rencontres organisées par les associations d'anciens volontaires : « *C'est vrai que ça m'a vraiment permis de rebondir* ». À l'heure actuelle, elle ne s'investit plus avec les anciens volontaires. Elle me confie que le volontariat est bien pour un moment, mais qu'il faut également tourner la page. Mila explique de la même manière sa rencontre avec une ancienne volontaire pour qui « *les activités d'anciens SVE [servent] pour mieux faire passer la rupture et pour ensuite passer à autre chose* ». L'appartenance au monde du volontariat est perçue comme transitoire pour les volontaires. La question de l'âge et de l'entrée dans une vie professionnelle stable sont les principales raisons évoquées. Ces rencontres peuvent également être motivées par une expérience similaire dans le cadre du SVE. Aurélien, 32 ans, a eu une expérience positive de ces rencontres lors de son séjour en Suède. C'est un engagement par solidarité vis-à-vis des plus jeunes :

« Ça m'intéresse qu'on démarre, qu'on fasse quelque chose avec. Pour refaire ce que j'ai vécu en Suède où une volontaire à créer un petit week-end, c'est-à-dire : « Je pars de tel endroit, ça coûte tant, si vous voulez venir, vous pouvez ». On a fait des jeux, des conneries, des machins. On a bouffé ce que bouffent les Finlandais. Ramené à l'échelle, ça serait pour les volontaires Rhône-Alpes. Ce qui m'intéresserait, c'est les anciens volontaires et les volontaires ici. On se retrouve un week-end, on va faire des raquettes à côté, on va visiter Grenoble un après-midi, on fait une soirée ici, on mange une raclette. »

Cette démarche d'engagement dans les dispositifs d'anciens volontaires est propre aux jeunes « engagés » qui sont dans une démarche de découverte d'une culture et d'un pays. Ils sont soucieux de transmettre une image « réaliste » de leur pays, comme ils ont pu découvrir un pays. Cet engagement peut également s'opérer sous une forme « diffuse » qui ne se traduit pas par une appartenance associative, mais qui se manifeste dans la vie quotidienne.

6. Un engagement quotidien

Nous avons qualifié d'« engagement quotidien » un engagement qui se traduit par une solidarité dans la vie quotidienne. Il se manifeste dans un civisme et une civilité que les volontaires développeraient dans l'expérience de SVE. Le développement de cet engagement est présent chez les volontaires qui participent dans le SVE pour des motifs professionnels, donc qui correspondent au profil du « professionnel » et pour qui la question de l'engagement était absente dans leur participation au SVE. Philippe Zarifian voit dans le civisme et dans la civilité l'expression d'un vivre qui renvoie autant à la libre disposition de chacun et l'expression de sa liberté subjective selon un mode ou ce vivre individuel s'imbrique dans celui des autres pour créer un vivre ensemble (1997). Le civisme et la civilité se manifesteraient dans un comportement ou un état d'esprit quotidien. La civilité est une affirmation double : l'affirmation de l'individu dans ce qui lui est propre mais aussi l'affirmation des autres comme semblables et égaux, l'affirmation d'une nature semblable. Cette civilité se développerait pour

les volontaires à travers l'expérience de volontaire dans un cadre non lucratif et par la rencontre interculturelle.

7. L'expérience associative

Être volontaire dans une organisation à but non lucratif fait prendre conscience aux jeunes « professionnels » de l'engagement. Valérie Becquet souligne que l'existence de cadres identifiés peut faciliter l'engagement des jeunes et leur permettre d'en percevoir l'intérêt pour eux-mêmes et pour les autres (2005, p. 17). Le cadre du SVE ouvrirait les jeunes sur d'autres pratiques sociales. Alors que l'engagement du SVE était évoqué, Marjorie, 28 ans, répond :

« C'est marrant, parce que ça n'a pas été une question que je me suis posée. Effectivement, ça permet de se questionner sur ce qu'on fait. Je ne l'ai pas fait dans l'idée, je ne me suis pas dit : "Je vais aller aider des gens". Il y avait plein de choses à faire en dehors du travail, hors de la notion de rémunération. »

L'absence de la notion de rentabilité dans le travail contribue à encourager de nouvelles pratiques chez les jeunes dans leur vie quotidienne. Marie, 26 ans, rendait alors compte qu'« être volontaire » était un état d'esprit. Elle parle alors de « *volontaires dans l'âme* », c'est-à-dire de personnes qui ne font pas de volontariat ou de bénévolat dans un cadre associatif mais qui sont volontaires dans la vie quotidienne pour aider autrui à supporter un projet. Eloïse, 26 ans, évoque également son expérience au sein de son association. Elle se sent beaucoup plus impliquée dans la vie sociale désormais :

« Tu vois par exemple, le fait d'être là aujourd'hui, le fait d'avoir répondu, je pense que... Je dis pas que c'est le SVE qui fait tout, mais si ça se trouve quelques années en arrière, je me serais dit : "J'en ai pas envie de me prendre la tête", ou enfin voilà. Du coup, ça te fait prendre conscience de certaines choses par rapport à la solidarité, par rapport à prendre le temps de donner et pas toujours être dans un mode actif, mais des fois de prendre le temps de réfléchir à ce qui est important, se poser un petit peu, réfléchir à ce qu'on fait. »

C'est alors dans une entraide quotidienne et dans une forme de civilité que s'exprime cet engagement. Au-delà du cadre non lucratif dans lequel se déroule cette expérience, la rencontre interculturelle avec d'autres volontaires contribue également à développer cet engagement quotidien.

La rencontre interculturelle

La rencontre avec d'autres volontaires contribuerait à développer une plus grande participation de la part des jeunes issus d'un milieu social populaire. Le statut de volontaire, tout d'abord, favoriserait la rencontre interculturelle. Selon le rapport final de la conférence « *volunteering and intercultural*

dialogue »¹⁹, le volontariat à l'étranger contribue à avoir une expérience positive de la diversité donc contribue à la prévention des discriminations. La bonne entente entre volontaires européens serait une des conditions pour que cette civilité quotidienne se développe. Agnès, 26 ans, a entretenu de très bonnes relations avec les trois volontaires européens présents sur son projet. Le partage d'une même situation, être volontaire à l'étranger, aurait encouragé l'entraide entre ceux-ci :

« Ça a vraiment été une entraide que je n'ai jamais trouvée dans ma vie professionnelle en France, même dans ma vie quotidienne. »

Cette expérience positive de l'« entraide », comme le qualifie Agnès, l'a motivée à être plus solidaire dans la vie quotidienne et à participer notamment à cette étude sur le SVE. Les volontaires justifient cet engagement quotidien par la disparition d'un grand nombre de préjugés pendant leur volontariat :

« C'était marrant quand même de voir que les préjugés avaient quand même beaucoup changé. » (Romaric, 27 ans)

Cette ouverture permettrait, selon les jeunes, d'entrer en relation plus facilement avec les gens : « *Tu apprends à aller vers les gens et à oublier certains préjugés* ». Cet engagement quotidien relèverait plus d'acquis sociaux en termes d'ouverture à l'altérité et de solidarité dans la vie quotidienne. Cependant, cette tendance ne concerne pas tous les volontaires bien qu'elle soit remarquable chez un grand nombre. Comme les formes que prend l'engagement après un SVE sont désormais évoquées, il est apparu nécessaire de rendre compte de manière visuelle des apports du SVE dans le parcours des jeunes.

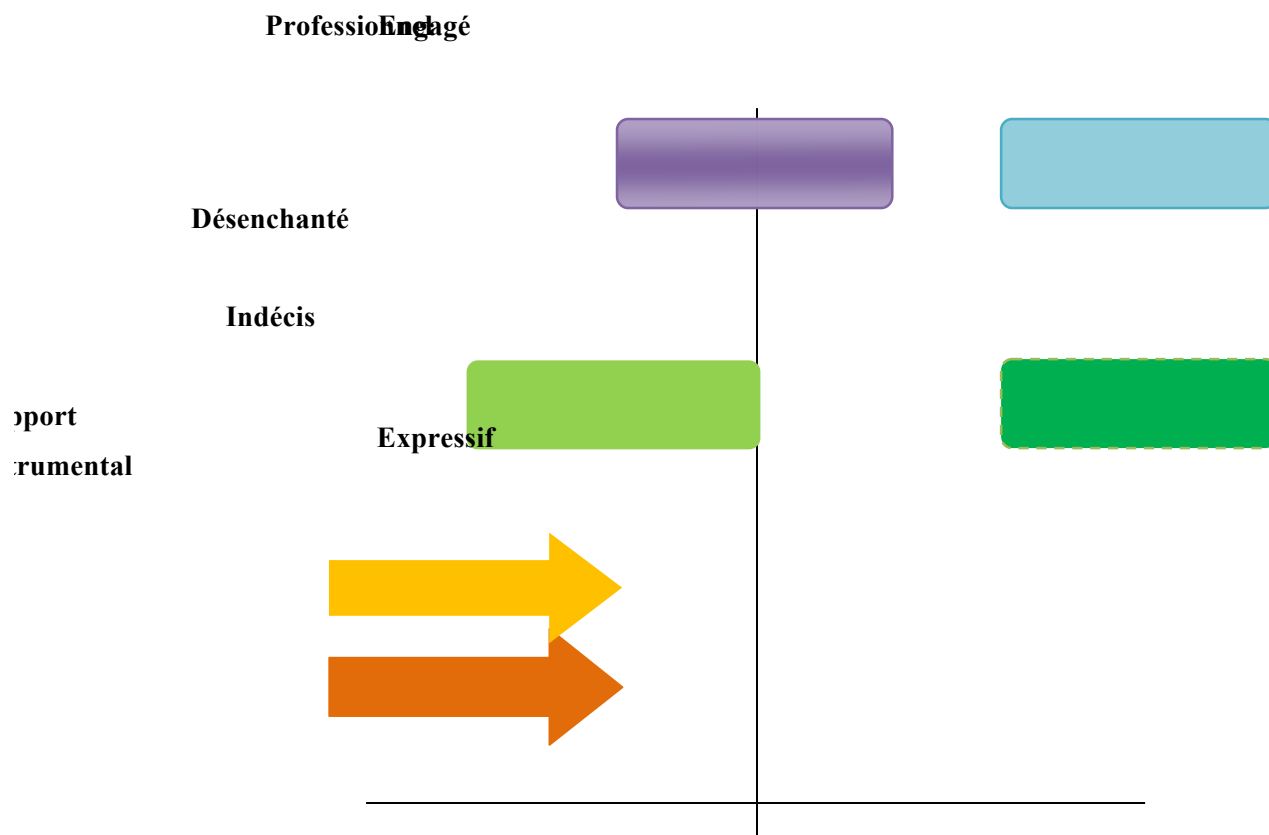
8) Représentations graphiques

Ces représentations graphiques non statistiques visent à rendre compte des rapports qu'entretiennent les jeunes selon les profils présentés ci-dessus à l'égard du travail, de la mobilité, de l'engagement et du « devenir adulte », tout en considérant leur origine sociale dans l'expérience qu'ils ont du SVE. Ces graphiques mettent en évidence de manière visuelle les motifs qui poussent les jeunes à s'investir dans un SVE. À travers des flèches, nous avons tenté de représenter les tendances qu'entraînerait l'expérience de SVE pour les différents profils. L'absence de flèches, pour certains profils, indique que le SVE n'a pas modifié leur rapport aux différents champs exposés ci-dessous. À travers ces représentations, nous pouvons voir clairement comment le SVE contribue à faire évoluer les valeurs des jeunes.

¹⁹ « Volunteering and intercultural dialogue », the European Volunteer Centre, Brussels, 7 novembre 2008.

Catégorie sociale
 Expérimentateur « populaire »
 « professionnel »

Le rapport au travail des volontaires en fonction de leur catégorie sociale



À travers cette représentation graphique, nous pouvons voir que le SVE n'a pas modifié le rapport qu'entretiennent les jeunes des catégories aisées vis-à-vis du travail. Cependant, les jeunes issus de milieux populaires auraient une nette tendance à donner une valeur expressive à l'emploi après un SVE. Cette tendance s'exprime à travers la notion de « plaisir » et dans la dimension sociale du travail. Le SVE contribue à donner une valeur significative au travail pour les volontaires.

Catégorie sociale

« populaire »
Catégorie sociale

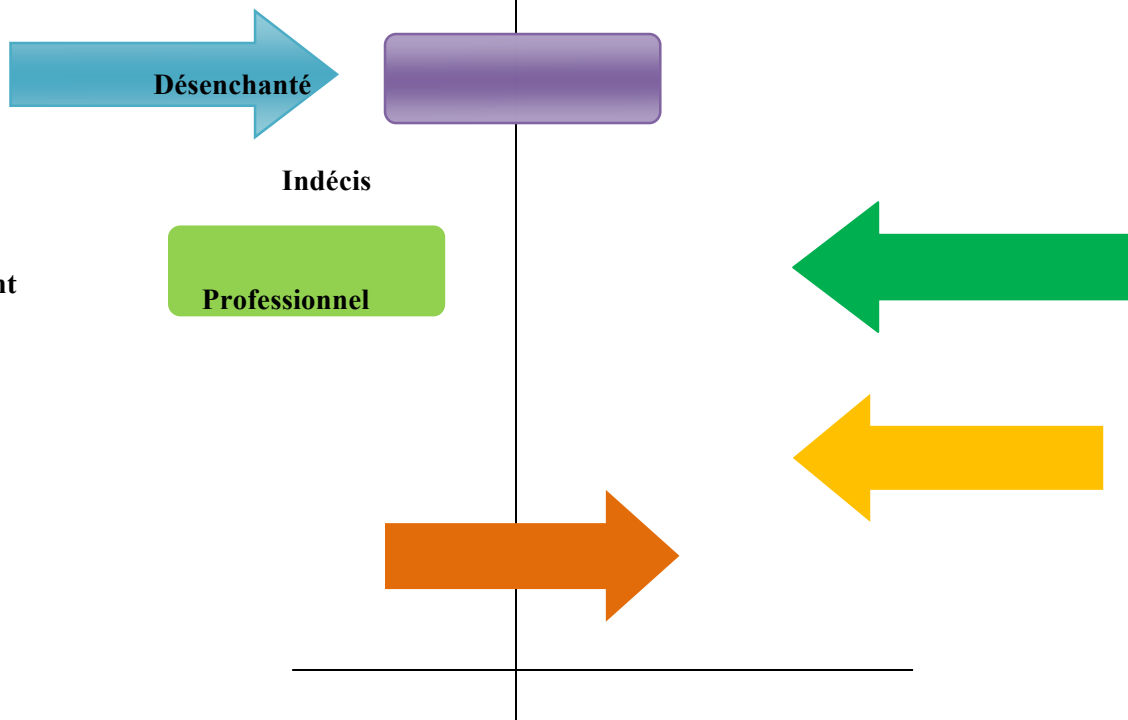
« supérieure »

Profiteur

Expérimentateur

Le rapport à la mobilité des volontaires en fonction de leur catégorie sociale

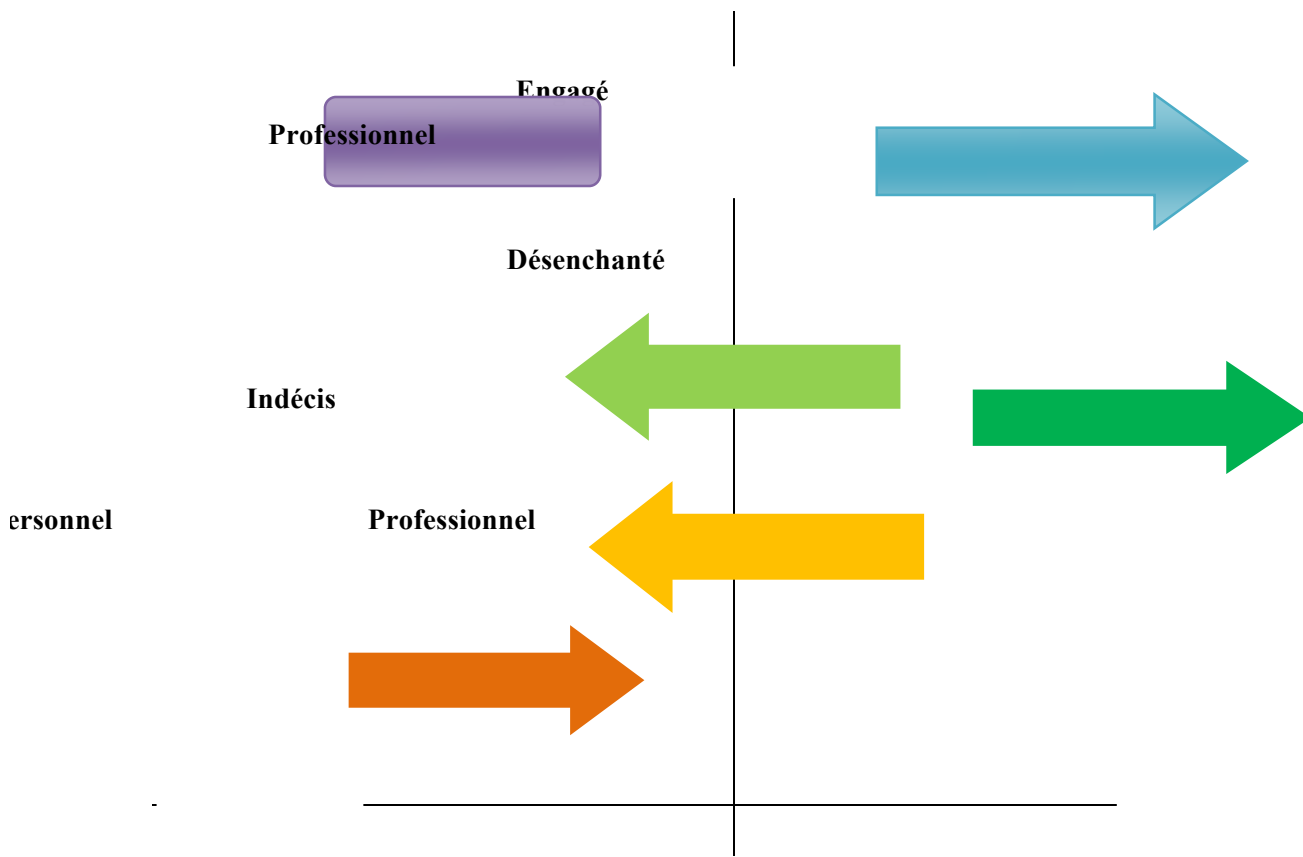
Engagé Professionnel



Le rapport à la mobilité qu'entretiennent les jeunes avant et après le SVE est fortement variable. Le « désenchanté » et le « professionnel », qui partaient en SVE à des fins professionnelles, considèrent davantage la dimension d'épanouissement personnel dans l'expérience de la mobilité, au retour de leur SVE. L' « expérimentateur » et l' « indécis » vont, quant à eux, découvrir la mobilité dans ses apports professionnels.

Catégorie sociale
 « populaire »
 Profiteur
 Expérimentateur
 « supérieure »

Le rapport à l'engagement des volontaires en fonction de leur catégorie sociale



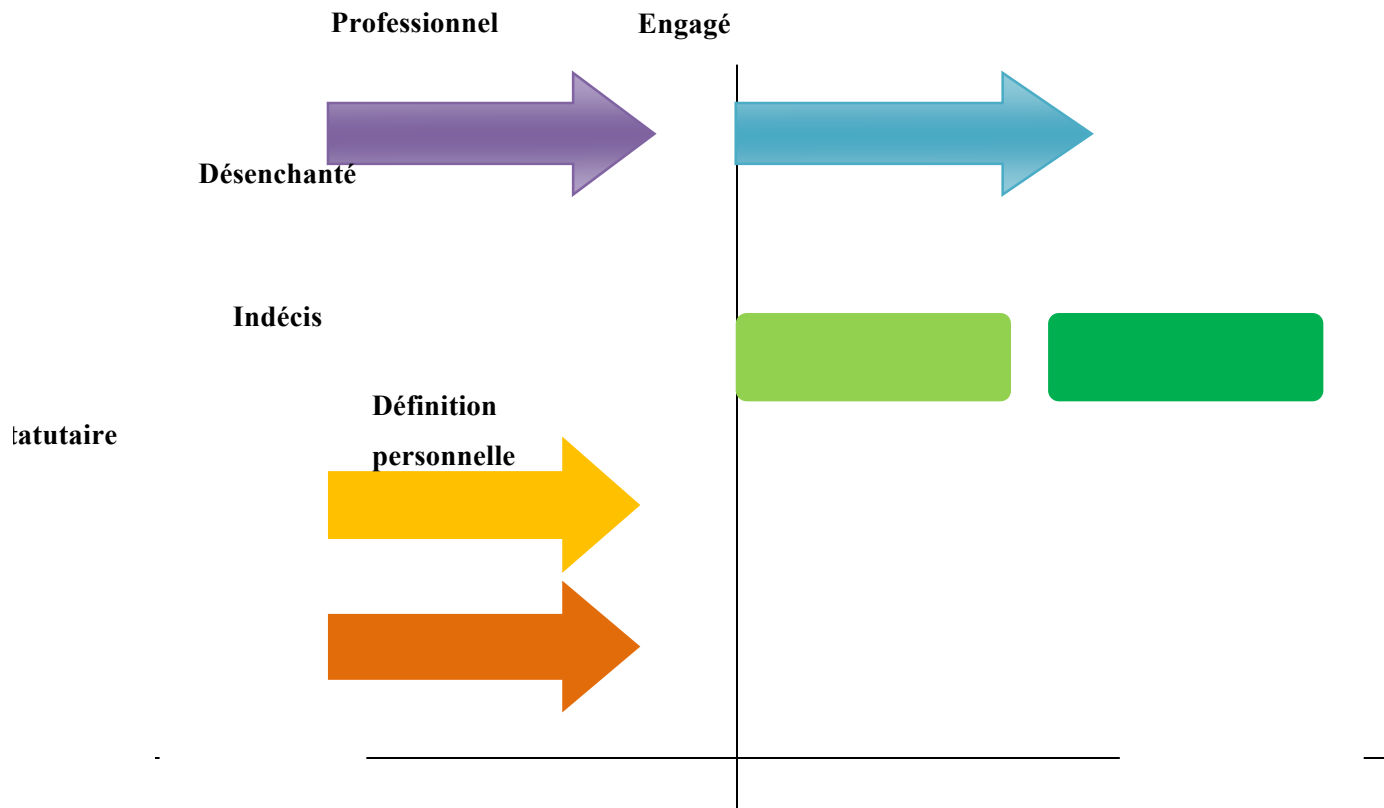
Le rapport que les jeunes entretiennent à l'engagement est fortement modifié par l'expérience du SVE. Les « désenchantés » comme les « engagés » ont tendance à poursuivre leur engagement à des fins personnelles après un SVE, qui est vécu comme une stabilisation dans l'emploi. Les « indécis », les « expérimentateurs » et les « professionnels » découvrent, quant à eux, les apports professionnels de l'expérience de volontaire.

Catégorie sociale
Catégorie sociale
« populaire »
« supérieure »

Profiteur

Expérimentateur

La définition de l'adultéité en fonction de leur catégorie sociale



À l'exception de l'« engagé » et du « professionnel » pour qui la définition de l'adultéité ne change pas, les autres profils définissent leur situation d'adulte dans des termes personnels. C'est à travers les notions de « maturité » et d' « autonomie » qu'ils définissent leur condition d'adulte.

CONCLUSION

À travers cette étude sur la place du volontariat dans le parcours d'insertion des jeunes, plusieurs aspects peuvent ressortir. Tout d'abord, c'est dans les motifs d'engagement dans un SVE que se différencient les jeunes. Le niveau d'études a un fort impact sur les modes d'investissement dans un SVE. Mais c'est également le domaine d'études qui conduit les jeunes vers ce dispositif, soit à des fins professionnelles, soit à des fins personnelles. La période d'incertitude à laquelle font face les jeunes est cependant le seul motif commun qui pousse les jeunes vers un service volontaire européen, que cette période de transition soit anticipée ou que celle-ci soit subie par les jeunes. La qualité des relations sociales développées dans cette expérience a un fort impact sur les poursuites après un SVE.

Le SVE est unanimement reconnu par les volontaires comme favorisant leur épanouissement personnel. C'est du point de vue professionnel que cette expérience se présente différemment selon les volontaires. Elle présente des apports professionnels et a un impact sur l'insertion dans l'emploi en dotant les jeunes d'un capital social « européen », sur lequel ils peuvent s'appuyer pour trouver une voie professionnelle. Cependant, ce capital est mobilisé par des jeunes ayant un niveau d'études élevé et des compétences à créer leur propre emploi. Les tuteurs SVE et l'encadrement prennent une grande importance dans ce cadre. Ils contribuent à accompagner les jeunes, notamment les JAMO, dans la mobilisation de l'information et du réseau pour favoriser leur insertion. Ces derniers, indécis et en recherche d'une voie professionnelle, décrivent alors cette expérience en termes d'acquis personnels. C'est dans une prise d'autonomie et une rupture avec le milieu social d'origine que cette période est définie dans leur parcours. C'est pourquoi nous avons qualifié cette expérience de « déclencheur ». Le SVE motive le jeune dans un projet professionnel en le socialisant à une nouvelle sphère. Le partage de cette expérience avec d'autres jeunes est alors primordial pour le bon déroulement du volontariat. Cependant, les relations sociales (avec les autres volontaires, les responsables SVE, les formateurs, etc.) développées dans le capital social que propose le SVE, associées à la connaissance d'un dispositif, doivent être perçues positivement pour que le SVE ouvre de nouvelles voies aux jeunes. Ce sont moins les objectifs du projet que les relations avec les acteurs du dispositif qui motivent les jeunes vers un nouvel engagement professionnel ou personnel. Quelles seraient alors les conditions d'une perception positive de la relation avec les acteurs du SVE selon les différents motifs d'engagement dans un SVE ?

Le profil de volontaire qui profiterait le plus du SVE serait l'« expérimentateur », car il tire avantage du projet SVE en se réorientant vers un nouveau domaine d'activité, tout en utilisant le réseau que le dispositif du SVE offre pour réaliser son projet professionnel. Ce projet peut se réaliser, car il entre en lien avec les champs professionnels que recouvre le SVE. Le statut de volontaire tendrait pour tous les

volontaires à ajouter la notion de plaisir dans le travail et conduit les jeunes à favoriser les dimensions sociales et symboliques du travail par l'expérimentation de relations de travail basées sur la coopération volontaire autour d'un objectif commun. Le volontariat contribue à donner une valeur expressive plutôt qu'instrumentale à l'activité professionnelle du point de vue des jeunes. Hors du cadre professionnel, le SVE crée une forme d'engagement sans appartenance collective. L'engagement, du point de vue des jeunes, ne se résumerait pas à se lier à une organisation politique ou associative, à épouser une cause, au travers d'une contribution personnelle ou matérielle plus ou moins importante comme le postule Valérie Becquet (2005, p. 15). L'engagement pourrait se situer dans une civilité et dans une entraide quotidienne, initié par la rencontre de jeunes volontaires européens. Pour reprendre l'expression d'une jeune fille interrogée, cet engagement pourrait se définir par le sentiment d'« être volontaire dans l'âme ». L'appartenance aux associations d'anciens volontaires est quant à elle temporaire, car les jeunes associent la période de volontariat à leur jeunesse. Dans le cadre de cette étude, peut-on dire que le SVE contribue au développement d'une citoyenneté européenne ? S'il est sûr que le SVE familiarise les jeunes avec la diversité culturelle européenne, l'Europe est encore largement perçue comme un continent et non comme une appartenance commune. C'est dans ses aspects économiques que l'Europe prend sens pour les jeunes. Pourrions-nous dire que le développement d'une civilité et d'un civisme à travers le SVE ferait office d'une forme embryonnaire de citoyenneté européenne ?

Bibliographie

- Balandier G., *Le désordre*, Fayard, coll. « Essais », Paris, 1988.
- Balay G., « Rupture ou ruptures ou la rupture pour mieux faire le lien », *Empan*, n° 59, Toulouse, 2005, pp. 50-53.
- Ballatore M., *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, PUF, coll. « Éducation et société », Paris, 2010.
- Becquet V., De Linares C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, coll. « Débats jeunesse », Paris, 2005.
- Becquet V. (coord.), « Volontariats civils : dispositifs publics, expériences juvéniles », *Agora débats/jeunesse*, n° 47, Paris, 2008.
- Bellaoui N., « L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », in Becquet V., De Linares C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, coll. « Débats jeunesse », Paris, 2005.
- Bidart C., Lavenu D., « Se dire adulte en France : le poids des origines sociales », in Bidart C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- Boltanski L., Chiapello È., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.
- Bosselut C., « Partir pour grandir ou ne pas grandir ? Le volontariat de solidarité internationale », *Agora débats/jeunesse*, n° 47, Paris, 2008, pp. 46-56.
- Bourdieu P., « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, vol. 31, 1980, pp. 2-3.
- Boutinet J.-P., *Anthropologie du projet*, PUF, Paris, 1990.
- Brun J., « Champ social instrumentalisé et dérive associative », *Vie sociale et traitements*, n° 74, Paris, 2002, pp. 8-13.
- Castel R., *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 2009.
- Cohen D., « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesse*, n° 47, Paris, 2008, pp. 70-83.
- Dacheux E., « Les associations dans l'espace public européen », in Laville J.-L. (dir.), *Association, démocratie et société civile*, Éditions La Découverte, coll. « Recherches », Paris, 2001, pp. 165-181.
- Demoustier D., « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des Affaires sociales*, n° 4, 2002, pp. 97-116.
- Deschenaux F. et Laflamme C., « Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ? », *Lien social et Politiques*, n° 51, Montréal, 2004, pp. 39-48.
- Dubet F., *Sociologie de l'expérience*, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 1994.
- Fernex A., Lima L., « Les perceptions par les étudiants du marché du travail et de leur insertion, et leurs effets sur les stratégies de travail universitaire », *Papiers*, n° 76, 2005, pp. 135-165.
- Ferrand-Bechmann D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 2004.
- Fournier G., « Insertion socioprofessionnelle : vers une compréhension dynamique de ce que pensent les jeunes », *Carriéologie*, Montréal, 2002, pp. 365-387.
- Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, coll. « U », Paris, 2004.

- Garneau S., « Les expériences migratoires différenciées des étudiants français », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 1, Poitiers, 2007, pp. 139-161.
- Gauthier M., Guillaume J.-F., *Définir la jeunesse. D'un bout à l'autre du monde*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- Guédon M.-C., « L'insertion professionnelle des jeunes : regard sur la possibilité d'une utilisation créatrice de la précarité d'emploi », in Fournier G., Monette M. (dir.), *L'insertion professionnelle des jeunes : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?*, Les Presses de l'université Laval, Québec, 2000, pp.77-90.
- Havard Duclos B., Nicourd S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot, Paris, 2005.
- Ion J. (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publication de l'université de Saint-Étienne, coll. « Sociologie matière à penser », Saint-Étienne, 2001.
- Ion J., Franguiadakis S., Viot P., *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.
- Ion J., « Brève chronique des rapports entre travail social et bénévolat », *Pensée plurielle*, n° 10, Charleroi, 2005, pp. 149-157.
- Jaillet M.-C., « De la généralisation de l'injonction au projet », *Empan*, n°45, Toulouse, 2002, pp. 19-24.
- Laville J.-L., Sainsaulieu R., *Sociologie de l'association*, Éditions Desclée de Brouwer, Paris, 2004.
- Laville J.-L., *Le travail, une nouvelle question politique*, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 2008.
- Marquié G., « L'information jeunesse : un maillon essentiel dans la construction d'un projet », in Becquet V., De Linares C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2005.
- Mbah J.-F., Ondo P., Copans J., Angoue C.-A., « Terrain : problèmes et postures », *Revue gabonaise de sociologie*, n° 3, 2010.
- Menger P.-M., *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 2009.
- Nicole-Drancourt C., Roulleau-Berger L., *L'insertion des jeunes en France*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1995.
- Nicourd S., « Les engagements ont-ils vraiment changés ? », *Sociologies pratiques*, n° 15, Paris, 2007, pp. 1-5.
- Offredi C., Ravoux F., *La notion d'utilité sociale au défi de son identité. Dans l'évaluation des politiques publiques*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- Rezsóhazy R., *Pour comprendre l'action et le changement politique*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996.
- Rivière B., Jacques J., *Les jeunes et les représentations sociales de la réussite*, Les Editions logiques, Outremont, 2002.
- Roudet B., Galland O., *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, coll. « Débats jeunesse », Paris, 2002.
- Roudet B., « Les jeunes Européens et les valeurs démocratiques », *Agora débats/jeunesses*, n° 52, Paris, 2009, pp. 53-66.
- Stellinger A. (dir.), *Les jeunesse face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, Paris, 2008.
- Simonet-Cusset M., « Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail », in Ferrand-Bechmann D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations, Autres réalités, autres sociologie*, L'Harmattan, Paris, 2004, pp. 247-262.

- Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, coll. « Le lien social », Paris, 2008.
- Vermeersch S., « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 45, Paris, 2004, pp. 681-710.
- Wagner A.-C., « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, 2007/5.
- Weisbein J., « Sociogenèse de la "société civile européenne" », *Raisons politiques*, n° 10, Paris, 2003, pp. 125-137.
- Yala A., *Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë*, Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2005.
- Zarifian P., *Éloge de la civilité. Critique du citoyen moderne*, L'Harmattan, Paris, 1997.

L'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA)

Dans chaque pays participant, il existe une structure chargée de gérer, au nom de la Commission européenne, les différentes actions du programme européen « Jeunesse en action ». En France, la gestion du programme a été confiée à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)*, au sein duquel se trouve l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA).

Financé par l'Union européenne sur la période 2007-2013, « Jeunesse en action » s'adresse à tous les jeunes âgés entre 13 et 30 ans. Aucune condition de diplôme ou de formation n'est requise pour participer. Il apporte un soutien pédagogique et financier aux groupes de jeunes, associations, collectivités territoriales pour la conduite de leurs projets européens. Les activités peuvent impliquer des individus (Service volontaire européen court ou long terme) ou des groupes (échanges ou initiatives de jeunes, formations, séminaires, SVE de groupe).

L'objectif général du programme est de favoriser la mobilité des jeunes en Europe, ouvrir de nouveaux espaces de citoyenneté, soutenir l'engagement, la créativité, l'envie d'entreprendre.

Plus de 50 pays en Europe et de la rive sud de la Méditerranée sont concernés par ce programme financé à hauteur de 885 millions d'euros sur 7 ans.

Chaque année, « Jeunesse en action » finance 8000 projets / 150 000 bénéficiaires.

Située à Paris, l'AFPEJA héberge également le centre de ressources Salto -Youth EuroMed & bonnes pratiques, un des huit centres créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales et renforcer la qualité des projets dans le programme européen « Jeunesse en action ».

*** L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)**

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la Jeunesse.

L'INJEP porte l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse ainsi qu'un centre de ressources destiné aux professionnels et décideurs du secteur.

Il fait enfin partie, avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) et l'association France volontaires, du groupement d'intérêt public constituant l'Agence du service civique.



Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA)

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Établissement public sous tutelle du ministère chargé de la Jeunesse

95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13 – France

Tél : + 33 (0)1 70 98 93 69 - Fax : + 33 (0)1 70 98 93 60 - www.jeunesseenaction.fr